WUBLICITAS Bureau des Annonces :

Annonces: fr. 0.27 le mm. - Réclames: fr. 0.75 le mm.

Les avis mortuaires sont recus à l'Imprimerie tous les jours jusqu'à minuft,

NATIONAL, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE FONDÉ EN 1826

Paraît le soir et le matin

Le Journal de Genève ne répond pas des manuscrits qui lui sont adressés et ne se charge par

de les renvoyer

Tél. : 50.350

Tél.: 51.950

IMPRIMERIB Tel.: 42.913

5-7, Rue Général - Dufour, 5-7

ABONNEMENTS:

Suisse: 1 mois, fr. 3.50; 3 mois, 8.50; 6 mois, 16.-; 1 an, 28.-

Etranger: Demander les tarifs à notre Administration.

Chânne postal : I. 682 ou dans tous les bureaux de poste (taxe 30 cent.)

APRES LA NUIT TRAGIQUE

Assez!

Pour répondre à une manifestation politique qui se déroulait dans un local fermé, Nicole et le parti socialiste genevois ont provoqué une émeute. L'appel publié mercredi par le *Travail* sous la signature de ce parti était un appel à la sédition. Les sections socialistes furent mobilisées; elles reçurent des instructions précises, on leur enjoignit de résister aux agents, de rompre les barrages, de couper les cordes, de se munir de poivre et de sifflets. Tout fut préparé dans le détail. Nicole voulait se rendre maître de la rue. Ce sinistre agitateur saisit le prétexte d'une réunion pour appliquer la politique qu'il préconise depuis des années dans son journal, Il pensa que le moment était venu de passer aux actes et de recueillir les fruits empoisonnés de ses excitations incessantes.

Nous avons, dix fois, attiré l'attention sur les conséquences qu'auraient ses appels à la violence; à force de prêcher la révolution, on est contraint de la déclancher, à force d'échauffer l'esprit de ses troupes, on finit par les déchaîner. Mercredi soir, Nicole harangua le public; il lui montra de nouveau la néces-sité d'une révolution, il l'excita contre les gendarmes qui, avec un calme parfait, contenaient la populace; il adressa des injures ignobles à de braves gens qui n'accomplissaient que leur devoir. Avec les communistes Lebet et Tronchet, qui réalisèrent dans l'action l'unité prolétarienne avec le bolchéviste camouflé, il est le grand responsable de l'émeute qui s'acheva dans le sang. Il la prépara dans son journal, il la suscita dans la

La tragique expérience a échoué, mais des innocents ont été tués, des malheureux excités par le meneur ont payé de leur vie la mise en pratique des instructions qu'ils avaient reçues, des promeneurs inoffensifs pris dans la foule hurlante et déchaînée ont reçu des balles qui ne leur étaient point destinées. Ce sanglant bilan est l'aboutissement de la politique folle d'un démagogue qui a empoisonné l'esprit public. Le crépitement terrible du fusil-mitrailleur est la conséquence de ses provocations répétées.

L'extrême-gauche criera au meurtre. Nous regrettons profondément que la troupe ait dû recourir à l'emploi des armes. Mais elle n'avait point d'autres moyens de se défendre. Ceux qui ont vu la manière dont les officiers et les soldats ont été traités par une populace excitée n'oublieront point cet ignoble spectacle. Toute la lie de la ville était remontée à la surface; on voyait des visages de bandits, des femmes glapissant comme les tricoteuses d'autrefois; et dans cette meute, ae jeunes recrues insultées, frappées, désarmées. Si du renfort n'était point arrivé et si la troupe, après les sommations d'usage, n'avait pas fait usage de ses armes, le désordre était maître de la rue — et le pire aurait pu se produire. Il est déplorable que de pauvres bougres aient payé cruellement les fautes de Léon Nicole. Mais, cette fois-ci, avec une clarté aveuglante les responsabilités sont établies. Le meneur a eu sa sédition, - nous n'admettrons pas qu'il se lave lâchement les mains comme il l'a fait en 1927, à propos de l'affaire Sacco-Vanzetti. La mesure est comble. Genève ne tolérera plus l'action néfaste d'un homme qui a profité, pour accomplir sa vile besogne, des insuffisances d'une législa-

Le Conseil d'Etat, conscient de la gravité du danger, avait pris les mesures qui s'imposaient. La population lui en saura gré, comme elle sera reconnaissante à M. Frédéric Martin, sur qui un inconnu a tiré des coups de revolver, d'avoir courageusement assumé ses responsabilités. Il a été admirablement secondé par M. Zoller, directeur de la police, qui a fait preuve de calme et de cran, par tous ses collaborateurs, par le corps de police qui, malgré son insuffisance numérique, s'est montré à la hauteur de sa tâche. La troupe, placée sous les ordres du colonel Lederrey a eu une attitude digne d'éloges : les jeunes soldats malmenés par la populace ont montré du sang-froid et du courage. Sauvagement attaqués ils ne se sont servis de leurs armes qu'à la dernière extrémité.

Nous allons sans doute vivre des jours fiévreux. Mais il importe de conserver son calme et son sang-froid. L'ordre sera assuré, quoi qu'il arrive. Nous demandons que des sanctions immédiates soient prises contre les meneurs, les provocateurs, les grands responsables de cette soirée tragique. Nous ne voulons plus que cette ville soit perpétuellement troublée par les sinistres prêcheurs de révolution, par des excitateurs professionnels qui jettent à la mort les malheureux égarés par leur vile propagande. Les lois sont insuffisantes, désuètes, elles ne pré-

voient point l'incitation, la préparation à l'émeute, elles ne permettent pas de sévir contre ceux qui jettent du poivre à la tête des gens, eh! bien revisons-les sans tarder. Il faut organiser la défense contre la sédition; à armes nouvelles, moyens de protection nouveaux. Nicole doit être mis hors d'état de nuire; lui et ses amis communistes ont dix cadavres sur la conscience. Cela suffit. On se félicitera que le chef du Département de police ait, dans la matinée, ordonné son arrestation, qui s'imposait, ainsi que celle du sieur Isaack, employé municipal qui, muni de poivre, a secondé son chef dans la rue. La mise à l'ombre de l'agitateur était un acte de simple justice et une nécessité publique.

R. P.

Un pays sans crise?

Vous le croirez ou ne le croirez pas, mais il y a un pays dans le monde où la crise ne sévit pas. Cet heureux pays est la Palestine. Tandis que les importaions de tous les pays diminuaient en moyenne de 40 %, celles de la Palestine ne diminuaient que de 17 % — et non pas à cause de la réduction de la con-sommation mais par l'augmentation de la production intérieure. Les exportations, qui ont été réduites, dans les autres pays, de 42 % en moyenne, ont augmenté en Palestine de 1 % — vous entendez bien, augmenté.

Tandis qu'ailleurs le chômage sévit dans des proportions catastrophiques, en Palestine le chiffre des chômeurs, d'ailleurs minime, est tombé de 3700 à 1600 — et cela, bien que l'immigration, qui avait été très faible au cours des années précédentes, se soit élevée en 1932 à 12.000 personnes environ, dont 6600

L'exportation des oranges, qui était de 2 millions de caisses en 1928-29, a atteint en 1931-32 3.600.000 caisses; l'exportation des pamplemousses a passé de 17.000 à 150.000 caisses. En 1932, on a planté 3000 hectares de nouvelles orangeries et la superficie consacrée à la culture des agrumes qui était, en 1914, de moins de 3000 hectares, a atteint en 1932 13.500.

L'industrie du bâtiment est très active; dans les colonies, on a construit en 1931 plus de 1200 maisons et à Tel Aviv, la municipalité a accordé 1997 autorisations de construire. Il en résulte un développement très réjouissant de l'industrie des briques, des tuiles et du ciment, qui d'ailleurs exporte en Syrie.

La Palestine est en train de se developper en un pays industriel, capable de faire concurrence, dans tout l'Orient, à l'Europe. Sans parler des entreprises électriques de Rutenberg et de l'exploitation de la mer Morte, les grands moulins de Kaïffa travaillent à plein, avec trois équipes. Dans toutes les branches huiles, glacières (produit très important dans les pays chauds), meubles, textiles, etc., on signale un développement analogue, et la Foire du Levant, qui s'est tenue cette année à Tel Aviv, avait 1300 exposants contre 300 en 1929.

Ce développement a pour corollaire un afflux assez important de capitaux. Longtemps, le fonds national juif a été à peu près le seul à introduire de l'argent en Palestine. C'est vrai qu'il en introduisait beaucoup. Cette source de revenus, sans être tarie, a beaucoup diminué parce qu'elle dépend étroitement de la situation économique dans le monde. Les revenus de l'organisation sioniste qui ont parfois dépassé un million de livres ster-– valeur-or — n'atteignent plus tout à fait 600.000 livres dépréciées.

Mais d'autres sources importantes de revenus se sont révélées. On peut entrer en Palestine sans autorisation spéciale du gouvernement, à condition de posséder 500 livres. Il y a en Allemagne, en Angleterre, et même aux Etats-Unis, beaucoup de Juifs qui possèdent 500 livres et même davantage, et qui ne voient aucun moyen, avec cette somme modique, de gagner leur vie. La Palestine, le pays de leurs pères et de leurs rêves, exerce actuellement sur eux un grand attrait. Car avec 500 livres, on est pauvre en Amérique, mais on est riche, ou presque, en Palestine; tout au moins, on peut y gagner honorablement sa vie.

La conséquence de ce fait a été de changer profondément la nature de l'immigration juive en Palestine. Jadis, le sionisme faisait appel surtout aux Juifs misérables de Russie, de Pologne et de Roumanie. Les Arabes se sontils assez plaint de voir se déverser sur leur pays le rebut des ghettos de l'Orient! Aujourd'hui, l'immigration juive en Palestine est

d'une tout autre qualité, sociale, morale et politique. Elle ne se compose plus d'éléments quasi-bolchévistes, mais d'éléments sociale-ment sûrs qui arrivent de l'Occident avec leurs petites économies.

C'est ainsi que, l'an dernier, les Juifs ont acheté plus de 4000 hectares de terres, et les ont payées plus d'un million de livres, tandis que les fonds en dépôt dans les banques augmentaient de 750.000 livres. On voit l'avantage financier et économique pour le pays sans parler des 279.000 arbres qui ont été plantés, et dont chacun représente une richesse.

Ce sont là, on en conviendra, des chiffres réjouissants, surtout à notre époque. Ils ne marquent pas encore, certes, une grande prospérité, car la Palestine partait, dans ce domaine, de très bas. Mais ils marquent un progrès réel qui se répercute sur la situation des Arabes eux-mêmes. Une enquête a permis de constater que plus un village arabe est voisin d'une colonie juive et moins il est pauvre.

De même, l'enquête judiciaire entreprise par l'administration britannique pour déterminer le nombre des Arabes dépouillés de leurs terres et leur véritable situation, a révélé que ce problème avait été fortement exagéré. Ce nombre ne paraît pas dépasser quatre à cinq cents personnes, ce qui ne constitue vraiment pas un grand problème social.

Malheureusement, les Arabes ne parvien-nent pas à reconnaître leur véritable intérêt et à faire abstraction de leurs passions. C'est ainsi que la presse arabe a protesté récemment contre le projet d'irrigation du sud de la Palestine, qui pourrait rendre à la culture environ 600.000 hectares de terres arables, parce qu'ils craignent de voir ces terres occupées par des Juifs!

On doit constater, néanmoins, que les passions politiques, sans être entièrement apaisées, ont perdu quelque chose de leur virulence, sous l'action d'une part de l'amélioration de la situation économique, et d'autre part de l'affermissement de l'autorité gouvernementale. Le nouveau haut commissaire britannique, le général Wauchope, qui se trouve à Genève en ce moment, a su gagner l'estime de ses administrés. Il a réalisé, en quelques mois ce miracle d'être presque aus-si populaire auprès des Arabes que des Juifs.

Comment? Simplement par la fermeté et la justice. Il a donné aux uns et aux autres l'impression que son seul souci était le bien du pays qui lui était confié. Aux Juis, il a laissé entendre que pour lui, le développement de la Palestine était inséparable du travail juif, de l'activité juive, de tout ce que les Juifs apportent dans le pays, d'argent, de talents et de culture européenne. Les Juifs ont su gré, en particulier, au haut commissaire de n'avoir pas admis tel quel le rapport très ten-dancieux de son subordonné, M. French, sur la colonisation, d'avoir accepté de présider la Feire du Levant à Tel-Aviv, de n'avoir pas exproprié certaines terres du Fonds Natio-

nal, etc.... Mais aux Arabes, le général Wauchope a donné l'impression qu'il ne laisserait pas empiéter sur leurs droits légitimes, qu'il ne les laisserait pas déposséder, qu'il les défendrait, s'il le fallait. Il a accepté la présidence d'honneur du Congrès panislamique, et les Arabes lui en ont été reconnaissants. Mais il a su aussi leur donner la sensation de la fermeté, de l'énergie et de sa volonté de faire régner l'ordre.

Tout ce que l'on peut souhaiter, on le voit, c'est que les choses continuent ainsi. Ce pays, qui a traversé de si terribles orages, a besoin de repos. C'est pourquoi le moment paraîtrait mal choisi pour y faire des expériences politiques et constitutionnelles. Certes, l'entrée de l'Irak dans la Société des Nations ne pourra pas rester sans influence sur les autres pays sous mandat du Levant, et les Juifs doivent se préparer à une éventualité qui ne doit pas les prendre par surprise. Mais aussi longtemps que la Syrie n'a pas encore fait l'évolution vers l'indépendance. il serait dangereux et en tout cas prématuré, d'interrompre le développement économique de la Palestine par des changements constitutionnels qui ne pourraient pas se développer sans luttes graves. Les Arabes, qui demandent ces changements, seraient les pre-

W. M.

Le grand silence

miers à en souffrir.

L'Union universelle pour la paix mondiale (World Peace Union) a propagé dans le monde la coutume observée depuis la guerre relative au grand silence. Le 11 novembre, à onze heures précises, la foule se recueille en un hommage rendu à ceux qui donnèrent leur vie pour leur patrie et en une aspiration fervente vers la paix.

L'Union universelle souhaiterait qu'à Ge-

nève aussi les deux minutes de silence fussent observées. Mais ce qui importe par-dessus tout, c'est que, indépendamment même du onze novembre, les citoyens et habitants de cette ville se rendent compte de la nécessité qu'il y a à rétablir l'ordre dans les esprits pour éviter la guerre civile.

Deux minutes de silence, soit. Mais, sur-

tout, une active et ferme propagande pour qu'au lendemain d'une soirée de drame le peuple de Genève retrouve la sérénité que peut seule obtenir une âme ignorante de la haine.

En quatrième page SANGLANTE ÉMEUTE A GENÈVE : 10 morts, 40 blessés

En 8° page : ARRESTATION DE LÉON NICOLE

L'élection de M. Roosevelt

Les suffrages recueillis

par les candidats

New-York, 9 novembre. Mercredi à 10 h. 45 (heure locale), les résultats des élections présidentielles étaient les suivants: Roosevelt 14.627.000 voix, soit 472 votes; Hoover 10.705.000 voix, soit 20 votes; 39 votes sont encore douteux, mais on

croit que 19 de ces derniers iront au président Hoover. Majorité démocratique énorme

au Parlement

Les résultats connus des élections à la Chambre des représentants sont les suivantsi démocrates élus 215; républicains élus 66. La situation de 154 candidats n'est pas encore exactement déterminée. La position respective des partis dans la Chambre sortante était la suivante: républicains 218; démocrates 209. Suivant les derniers renseignements reçus, les démocrates auront au Sénat une majorité de 20 sièges. A la Chambre des représentants, il est probable qu'ils possèderont les deux tiers de la totalité des sièges.

La vague démocrate qui a poussé M. Roosevelt à la Maison-Blanche donnera au Congrès, d'après les résultats encore incomplets qui sont parvenus, une forte majorité démocrate qui permettrait une collaboration effective entre l'exécutif et le législatif. Au Sénat, sur 34 sièges à repourvoir, 23 reviendraient aux démocrates, 4 aux républicains; 7 seraient douteux. A la Chambre des représentants, il y aurait 181 élus démocrates, 49 élus républicains; 105 sièges seraient douteux.

On estime à 40 millions le nombre des votants, contre 37 millions en 1928.

Sur les résultats connus jusqu'à présent, 11.800.000 voix sont allées à M. Roosevelt et 8.500.000 à M. Hoover. M. Hoover a conservé la majorité dans les

six Etats suivants: New-Hampshire, Maine, Vermont, Connecticut, Pensylvanie et Utah. Les démocrates auraient obtenu 472 voix

sur les 531 dont dispose le collège électoral. Il est certain maintenant que les démocrates auront la majorité au Sénat. Ils ont déjà obtenu, en effet, 52 voix, c'est-à-dire trois de plus qu'il n'est nécessaire pour détenir la ma-

Le sénateur Reed Smoot, de l'Utah, président de la commission des finances, a obtenu moins de voix que son rival démocrate au Sénat.

D'autre part, Mme Ferguson, femme gouverneur du Texas, a été réélue dans ses fonctions. Elle a obtenu une majorité de 180.000 voix sur son adversaire républicain.

Une bagarre s'est produite dans le comté de Belmont (Ohio), entre divers partisans de candidats aux élections. Vingt-cinq personnes ont été blessées, dont deux grièvement.

La victoire des humides

Les adversaires de la prohibition vont avoir, d'après les résultats acquis, un contrôle absolu sur le Congrès. Le Journal of Commerce annonce qu'ils n'attendront pas le mois de mars pour tenter de faire amender la loi Volstead, mais qu'ils présenteront dès le mois de décembre un projet de loi tendant à autoriser la vente de la bière contenant jusqu'à 11/2% d'alcool.

Impression favorable à Londres

Londres, 9 novembre. (Par téléphone.) Assailli par ses ennemis, abandonné de ses amis, le président Hoover a perdu la bataille. Il a essuyé une défaite retentissante dans 42 Etats sur les 48 que comptent les Etats-Unis. Pareil résultat n'a nullement surpris les Anglais, qui depuis longtemps suivaient avec intérêt les progrès du ressentiment populaire aux Etats-Unis contre un président qui avait été élu au cri de: « Hoover et la prospérité », et dont le règne a été marqué par une crise sans précédent. Ils savaient que M. Hoover portait injustement sans doute la responsabilité de la crise qui a semé la ruine en Amérique, mais ils constataient que le peuple américain voulait un changement et que l'administration républicaine était impuissante à enrayer les progrès de la marée démocrate.

A présent que leurs prévisions se sont vérifiées, ils se préoccupent de l'avenir. La première impression qui prévaut en ce moment à Londres est que la victoire de M. Franklin Roosevelt est susceptible d'agir comme un stimulant énergique sur les affaires. Selon toute apparence, la confiance renaîtra aux Etats-Unis, et par suite il y aura une reprise des opérations financières. Il est certain en tout cas que dès mercredi, les valeurs angloaméricaines se sont appréciées dans la Cité de Londres et à Wall Street, où elles ont été en grande demande. On sait, d'autre part, que la politique du nouveau président comporte un renversement de celle de M. Hoover au sujet des tarifs. Si la question des tarifs américains pouvait être discutée à la conférence économique mondiale, et si les Etats-Unis coopéraient étroitement avec les autres pays au redressement de la situation, le commerce international reprendrait de l'essor et le chômage diminuerait automatiquement. On n'ignore pas que les démocrates comme les républicains sont opposés à une annulation totale des dettes de guerre. mais ils ne sont nullement hostiles à une revision et à une amélioration des termes qui régissent ces dettes. Une réduction des dettes ne pourrait qu'encourager les échanges commerciaux et financiers. Il y a bien la question du désarmement, mais là on ne pense pas que la politique du président Roosevelt différera sensiblement de celle du président Hoover, d'autant que M. Stimson a fait savoir que, jusqu'au 4 mars prochain, il coopérera étroitement avec les démocrates dans le domaine des affaires étrangères.

Il est à peine besoin de dire que le succès de M. Roosevelt, adversaire de la prohibition, a rempli de joie et d'espérance les brasseurs et les exportateurs de ce pays, qui font répandre partout la nouvelle que les Américains ne tiennent plus autant qu'autrefois à la bière allemande et qu'ils préfèrent la bière anglaise, de même qu'ils ont reconnu les mérites uniques du whisky écossais et irlandais.

Satisfaction à Paris

Paris, 9 novembre. (Par téléphone.)

A Paris, comme sans doute partout, on s'attendait à l'élection de M. Roosevelt. Mais on a naturellement été surpris par le véritable raz de marée qui a emporté M. Hoover et ses partisans.

En général, on est plutôt satisfait du triomphe de M. Roosevelt. La politique de M. Hoover avait si complètement échoué qu'on estimait que son départ ne pouvait qu'avoir un effet heureux. D'autre part, il ne faut pas oublier qu'on en voulait ici un peu à M. Hoover qui, par sa brutale initiative de moratoire, a en fait ruiné les réparations. On n'avait dans tous les cas aucune raison d'éprouver pour lui une sympathie particulière.

Mais si l'arrivée au pouvoir des démocrates est accueillie en somme avec faveur, on se garde de se faire des illusions sur les résultats qu'il faut attendre, du moins dans un avenir prochain, de ce changement d'équipe, notamment en ce qui concerne les dettes. En outre, on constate qu'à moins que, comme le bruit en avait couru il y a quelques jours, M. Hoover ne se retire avant la fin de son mandat, la politique américaine sera plus ou moins paralysée jusqu'à l'entrée de M. Roosevelt à la Maison-Blanche, au printemps prochain.

Feuilleton du JOURNAL DE GENEVE* 4

Voyage de Genève à Annecy

par P. MEYER DE STADELHOFEN

Ayant calmé les tortures de la faim, M. Pencil et Mme Vermillon se rendent sur la place de l'église, qui est le forum de la Muraz: on y fait de la politique, de la musique et du commerce... Je ne veux pas croire qu'on y médise et qu'on y calomnie. Pour l'instant, le grand événement du jour est l'arrivée d'un camion de l'espèce automobile, rempli de fromages qui ne le sont guère moins. Ils ont vu de nombreux pays et chacun d'eux a été baptisé au gré des désirs des amateurs. Le Gorgonzola devient Roquefort, l'Emmenthal prétend avoir vu le jour en Gruyère, le Brie n'est qu'un enfant du Faucigny, et tous, après avoir été palpés par des milliers de doigts connaisseurs, se séparent les uns des autres, pleurant un peu, pour attendre dans quelque obscur cachot leur fin prochaine. Le succès de curiosité du marchand de

fromage est toutefois éclipsé ce jour-là par celui qu'obtiennent Mme Vermillon et M. Pencil. Les indigènes s'approchent en groupes formés, les uns par le hasard, et les autres par des affinités plus ou moins visibles. Voici trois paysans qui ont chacun une main emmaillotée. Le premier, dans l'ardour généreuse qu'il mettait à scier du bois,

· Tous droits réservés.

Les avances de M. Herriot à l'Italie

Paris, 9 novembre. (Par téléphone.)

On continue à s'intéresser beaucoup aux avances faites par M. Herriot à l'Italie, d'autant plus que le président du conseil a reçu mercredi après-midi la visite de l'ambassadeur de ce pays. Mais comme cela a été déjà dit mardi, on s'inquiète un peu de la méthode choisie par M. Herriot. Par exemple, on ne trouve pas très judicieux de sa part d'avoir dit que l'Italie avait été victime d'une injustice, d'abord parce qu'on ne trouve pas en général que ce soit exact, et ensuite parce qu'une telle déclaration, comme préface d'une négociation éventuelle, ne peut que rendre plus intransigeant le gouvernement fasciste.

C'est ce que fait remarquer notamment Saint-Brice dans le Journal, où il écrit: « Très franchement, nous ne croyons pas que ce soit la meilleure méthode que de plaider cou-

pable quand on ne l'est pas. » De son côté, M. Jacques Bainville craint « qu'on n'accueille ironiquement les avances qui sont faites à l'Italie maintenant que le rapprochement avec l'Allemagne a échoué et que l'évacuation de Mayence a été accordée pour rien ». (Liberté.) Enfin, si l'on en croit M. Emile Buré, dans l'Ordre, M. Camille Barrère, qui a évidemment une grande expérience des relations franco-italiennes, est d'avis que l'heure ne serait pas venue encore d'entrer en pourparlers, parce que, selon lui, pour qu'un rapprochement franco-italien puisse se faire utilement, il faut d'abord qu'une entente franco-anglaise existe. Il est certain que les relations franco-italiennes ont longtemps dépendu dans une large mesure de l'état des relations franco-anglaises. L'Ordre conclut: « Ou'on cause aussitôt si l'on en sent le besoin, mais qu'on ne cause pas à la légère. »

La question des sa aires en Grande-Bretagne

Londres, 9 novembre.

Les représentants du sous-comité de l'exécutif national se sont rendus au ministère des mines, pour attirer l'attention du ministre sur la nécessité qu'il y avait qu'un accord national intervint dans la question des salaires.

Le ministre a assuré qu'il se rendait compte des difficultés que comporte la situation et a déclaré qu'il allait inviter les propriétaires des houillères et la fédération des mineurs à se réunir en conférence nationale pour discuter du problème à la lumière des constants de constants de constants des constants des constants de con

mière des accords actuellement en vigueur.

Les négociations qui se poursuivent depuis plusieurs semaines entre les représentants des compagnies de chemins de fer et ceux des employés, concernant une réduction de 10% des salaires, ont abouti à une impasse.

A l'issue d'une nouvelle conférence, à laquelle ont pris part les délégués des deux groupements intéressés, il a été annoncé officiellement que les représentants ouvriers avaient informé ceux des compagnies qu'ils ne pouvaient accepter la réduction de salaire envisagée. Les délégués des compagnies ont alors déclaré qu'il fallait examiner à nouveau la situation.

Les annuilés foncières irlandaises

On considère à Dublin que le discours prononcé mardi par M. de Valera et au cours duquel le président de l'exécutif a annoncé que son gouvernement ne paierait jamais les annuités foncières, signifie qu'il n'a pas l'intention de rouvrir les négociations avec les autorités britanniques sur la question de ces annuités foncières. On souligne en outre, dans les mêmes milieux, que cette déclaration semble démontrer que toute idée de soumettre ce différend à l'arbitrage a été abandonnée.

s'est scié le pouce par-dessus le marché. Le second a été mordu par le chien du laitier et le troisième s'est pincé à la porte du café. L'assurance à laquelle ils ont souscrit tous trois est la cause de la philosophie flegmatique qu'on aperçoit manifestement sur leur visage. M. Pencil n'en croit pas moins devoir hâter leur guérison en leur désignant dans la campagne voisine des plantes semées tout exprès par la nature pour traiter ceux qui se scient le doigt ou se le font mordre par des chiens ou se le pincent dans les portes des cafés.

IV

DE LA MURAZ A VOVRAY EN BORNES

Ces trois blessés de la Muraz ont de tendres cœurs. Ils rendent les voyageurs attentifs à la longueur du chemin pierreux et malaisé. Par un retour très logique qu'ils font sur eux-mêmes ils ajoutent: « Nous préférons que ce soit vous qui montiez là-haut ». Et pour se prouver qu'ils sont bien sur la place et qu'ils n'en partiront pas de si tôt, ils enfoncent avec conviction dans leurs vastes poches leurs mains handicapées. Les deux piétons croient voir dans cette attitude une pointe d'admiration pour leur exploit : les hommes, et même les femmes sont habiles à découvrir les plus faibles marques d'assentiment flatteur pour leur vanité: aussi M. Pencil et Mme Vermillon partent-ils du côté de la montagne avec un courage renouvelé.

Le sentier débouche sur un hameau où l'on voit un toit de chaume. Près de cette chaumière bat un cœur, et celle en qui il bat bat elle-même du linge au bord d'un long bassin de pierre, sous un vieux tilleul. La joie

Le chômage en Allemagne

A fin octobre il y avait en Allemagne 5.109.000 chômeurs soit 6000 de plus qu'à fin septembre. En 1931, le nombre des sans-travail s'était accru de 269.000 pendant le mois d'octobre.

Les emprunts autrichiens et l'accord de Lausanne

En fin de séance, alors que le Conseil national autrichien achevait la discussion en première lecture du budget de 1933, le chancelier Dolfuss a déclaré que les Etats signataires du protocole de Lausanne, c'est-à-dire la Belgique, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie ont manifesté leur approbation à l'égard de l'appel du gouvernement autrichien et ont expressément constaté que les dispositions de l'article 9 de l'accord de Lausanne, relatives à l'emprunt du 15 juillet 1932, ne s'appliquent pas au protocole de Genève de 1922.

On a tenu compte ainsi de la décision du Conseil national qui stipulait que les instruments de ratification du traité de Lausanne ne seraient déposés à Genève qu'après que serait parvenue la déclaration d'approbation des Etats signataires. Le dépôt à Genève de ces documents aura lieu ces prochains jours.

La déclaration du chancelier a été vivement applaudie.

Formidable tempête sur Cuba

On mande de la Havane, le 9 novembre: Une tempête d'une violence extrême s'est abattue dans les provinces de Santa Clara et Camaguani. On compte jusqu'ici 25 morts et un grand nombre de blessés.

Le tribunal correctionnel de Toulouse a prononcé son jugement dans l'affaire de la Banque franco-italienne. Dix condamnations ont été prononcées, allant de 3000 francs d'amende, cinq ans de prison et dix ans d'interdiction de séjour à 5 fr. d'amende. Plusieurs inculpés sont condamnés au paiement de la faillite.

La Sûreté lyonnaise poursuit son enquête sur l'assassinat du boxeur di Mauro. Après l'arrestation de l'anarchiste Gallori, la police serait parvenue à identifier deux des meurtriers, qui se sont hâtés de prendre la fuite aussitôt après le crime

Le gouvernement néerlandais a proposé à la seconde Chambre de proroger pour l'année prochaine les 50 centimes additionnels provisoires sur les droits d'importation des Indes néerlandaises. Cette surtaxe a déjà été perçue pour une partie de 1932. La situation financière rend néparaises aprorogation, 20 centimes additionnels seront perçus en 1933 comme en 1932 sur certains nouveaux droits d'importation.

— Le directeur de la Caisse d'épargne et de prêts de l'arrondissement de Havelland-Est près de Potsdam, a détourné 200.000 marks. Il a été

arrêté et a fait des aveux.

— Le gouvernement polonais a décidé de soumettre le plus tôt possible au Parlement la ratification du pacte de non-agression polono-russe.

— Le gouvernement yougoslave a déposé à la

Chambre un projet de loi sur les municipalités.

— Du ler au 3 novembre, le nombre des malades du typhus a passé, à Sofia, de 202 à 285. Le nombre des cas douteux est de 162. L'analyse a établi que la canalisation d'eau de la ville con-

tenait des bacilles de typhus.

— Le traité de commerce letto-soviétique conclu il y a cinq ans, dénoncé il y a six mois par la Russie, est arrivé à échéance. Les recettes douanières du bureau de Riga qui atteignaient de 80.000 à 100.000 lats par jour en cette période de crise. ont atteint le 6 novembre le chiffre record de 350.000 lats.

— Des troubles se sont produits à l'Université de Kowno à l'occasion d'une élection; plusieurs étudiants juifs ont reçu des coups.

— Mardi soir le parquet de la ville d'attente du bureau de poste de Mascara près d'Oran s'est effondré. Trois personnes ont été ensevelles sous les décombres. Elles ont pu être dégagées et transportées dans un état grave à l'hôpital.

simple avec laquelle elle travaille étonnerait fort ceux et celles qui trouvent triste tout ce qui ne bouge guère et ne change pas. C'est qu'ils ne comprennent pas que tout parle et chante et qu'il n'y a vraiment point d'immobilité. Jamais ils ne voient assez gigoter, n'entendent assez hurler, et n'augmentent assez la dose du mouvement et du bruit.

«Nous sommes bien au Fayard?» demande M. Pencil à la belle paysanne. — «Non Monsieur, mais au Feu». M. Pencil se pique de lire avec aisance les cartes géographiques: il esquisse un regard étonné sous lequel se cache le dépit d'avoir été pris en faute par deux dames. «C'est peut-être depuis quelque mémorable incendie qu'on a donné au Fayard ce nouveau nom », suggère Mme Vermillon, dont la bienveillance trouve toujours des excuses aux erreurs des hommes.

Mais il appert, par la comparaison de textes idoines et de documents dignes de foi, que Fayard et Feu signifient la même chose et désignent le même lieu dans les bouches respectives des géographes et des paysans.

C'est que les uns et les autres eurent des grand'mères qui parlaient le latin sans qu'elles s'en apercussent et qu'elles avaient l'habiturle d'appeler le hêtre « fagus ». Quelques-uns de leurs enfants à la langue un peu pâteuse en firent le « fayard », tandis que ceux, bien plus nombreux, dont le parler était plus vif l'appelèrent « Feu ». La chance voulut que les géographes rencontrassent ceux qui avaient la langue pâteuse et voilà pourquoi les cartes trompent M. Pencil avec tous ceux qui les lisent.

Le « Feu » est un de ces vieux nids retirés

La vie internationale

La Grande-Bretagne et le désarmemen aérien

Londres, 9 novembre. (Par téléphone.)

Le premier ministre a été questionné mercredi aux Communes sur la décision du gouvernement relativement au projet d'abolition des aviations militaire et navale et d'internationalisation de l'aviation civile. M. MacDonald a fait savoir qu'au cours du débat de jeudi sur le désarmement, le gouvernement donnerait des indications, mais que les propositions du cabinet ne seraient formulées

que simultanément à la conférence de Genève et au Parlement britannique.

C'est donc avec intérêt qu'on attend l'exposé que sir John Simon fera jeudi des grandes lignes du projet de Londres. Il le fera. comme nous l'avons dit, à l'occasion du dépôt de deux motions: l'une au nom des travaillistes, demandant au gouvernement de s engager franchement et le plus loin possible dans la voie du désarmement; l'autre émanant des unionistes et insistant pour que le gouvernement consulte les Chambres avant d'assumer des obligations à Genève. L'auteur principal de cette dernière est le capitaine Guest, qui a fait distribuer au nom de la Société royale d'aéronautique, du Royal Aéro Club et de la Ligue aérienne de l'Empire une longue déclaration où il est dit que les projets de désarmement aérien ont suscité de graves alarmes dans ce pays, et où il est représenté au gouvernement que l'abolition des aviations militaire et navale serait dangereuse pour la Grande-Bretagne et pour l'Empire, parce que ces aviations sont indispensables aux opérations de police, par exemple aux Indes et dans le proche Orient, que l'internationalisation de l'aviation civile nuirait au développement de l'aviation britannique et que le contingentement de l'aviation commerciale et touristique enrayerait les progrès de la science. Pour des raisons de commerce impérial et d'altruisme, ces trois puissantes sociétés ne veulent pas de projets concernant l'aviation. Le cabinet est d'ailleurs divisé sur ce même point. Il semble donc probable que sir John Simon, qui, suivant l'exemple de M. Herriot pour le plan français, se bornera à indiquer des principes généraux, parlera simplement de l'abolition possible des gros avions de bombardement, de la limitation déjà proposée des opérations aériennes à de certaines zones, et d'une sorte d'enregistrement mais non pas de contrôle — international des aviations des divers pays.

La Bolivie et le Paraguay ouvrent des négociations de paix

Le président de la commission des neutres a adressé au président du Conseil de la Société des nations le télégramme suivant:

La commission des neutres est heureuse de vous informer que la Bolivie et le Paraguay ont accepté la proposition de la commission tendant à ouvrir des négociations directes sous les auspices de la commission des neutres en vue de mettre fin aux hostilités et de préparer le règlement arbitral du différend. Ces négociations ont été dûment ouvertes et progressent normalement.

Le président du Conseil a répondu par un télégramme concu en ces termes:

télégramme conçu en ces termes:

Mes collègues et moi sommes particulièrement heureux d'apprendre que les négociations directes, sous les auspices de votre commission, ont commencé et se poursuivent normalement. Cependant, nous ne laissons pas d'être vivement préoccupés de la continuation des hostilités dans le Chaco, en dépit de tous les efforts tentés pour les arrêter. Nous espérons que les hostilités seront maintenant définitivement suspendues et que les deux parties donneront l'assurance formelle qu'au cours de cette suspension, elles ne procéderont pas à des préparatifs militaires ou ne prendront pas d'autres mesures de nature à nuire au

progrès des négociations. Le comité du Conseil continuera à siéger

du reste du monde et dont les chemins primitifs épousent les formes des mamelons, longent les ruisseaux et obéissent sans se presser à tous les caprices du terrain.

Pourquoi d'ailleurs se presseraient-ils? les jours ne ressemblent-ils pas à la veille et au lendemain? Ce n'est pas pour rien, disent ceux du Pays du Vaud, que demain est cousu avec aujourd'hui. On a mangé, bu et dormi jusqu'à cette heure sous les toits de chaume. Les vieillards se reposent sur des troncs, et les enfants jouent au bord de la mare en attendant d'aller remplacer les vieillards. Et les grandes personnes travaillent bien, c'est vrai, mais dites-moi où il ne faut pas travailler pour vivre? Les gens du «Feu», comme leurs petits chemins, se hâtent donc lentement et arrivent en même temps que n'importe qui, et même le plus tard possible, au terme de leur histoire d'ici-bas.

Voici justement venir au bord d'un champ un vieillard bien aise de voir passer Mme Vermillon et M. Pencil. Il a vécu tout le jour en compagnie de ses légumes et sa langue a besoin d'un instant de récréation. La vie presque végétative qu'il a menée dans le pays ne l'a pas empêché de méditer pour son propre compte. Il a beau être coiffé d'un feutre cocassement ratatiné — celui-là même, sans doute, qu'il arborait les dimanches, quand il allait faire la cour à sa fiancée — il n'en a pas moins le visage et la démarche nobles, au rebours de tant de bourgeois dont le costume et les prétentions ne font qu'accentuer la vulgarité.

(A suivre).

Jusqu'à la réunion du Conseil, auquel il doit adresser un rapport sur la situation.

Ces deux télégrammes ont été portés par le secrétaire général à la connaissance des membres du Conseil et de la Société des na-

La guerre future

Faut-il préparer la défense contre les gaz?

Il n'est pas aussi simple que d'aucuns pourraient le croire d'interdire purement et simplement la guerre chimique et bactériologique. On l'a bien vu mercredi après-midi, au bureau de la conférence, où de multiples questions ont été sou-levées par la discussion du rapport de M. Pilotti.

La nécessité de l'universalité de la suppression totale, soutenue par M. Wilson, a été appuyée par tous les délégués. Le principe de l'interdiction absolue existe, et il s'agit maintenant de l'organisation, par l'interdiction de la préparation et la constitution d'un système de sanctions. S'est ensuite posé le problème, lourd de conséquences, de l'interdiction à la préparation de la guerre chimique et bactériologique. A ce sujet, une première question a été soulevée, celle de savoir s'il faut interdire aux Etats de se préparer à se défendre contre l'emploi éventuel des gaz par un adversaire. Le rapporteur, M. Pilotti, et M. Sato, délégué du Japon, ont estimé qu'il serait préférable de ne pas admettre la possibilité d'une défense. L'étude des moyens de défense entraîne dans une certaine mesure une étude des moyens d'attaque, et c'est pourquoi le délégué du Japon préfère que l'interdiction soit à ce point absolue qu'elle n'exige pas l'étude des moyens défensifs. M. Massigli a souligné la gravité tragique du problème Il a rappelé combien il était difficile de faire une distinction entre les produits destinés à des buts pacifiques et ceux destinés à des fins offensives. C'est pourquoi, tout en insistant sur la nécessité d'une réglementation de la fabrication des moyens de défense, il propose que le sous-comité spécial précise certaines règles sup-

Le délégué des Etats-Unis, M. Wilson, s'est de-mandé quelle est la portée de l'interdiction totale de la guerre chimique qui a été unanimement ac-ceptée. Il existe déjà une exception au sujet du matériel défensif. Et le délégué américain relève toute une série de questions qui se posent à ce sujet, telles par exemple la protection collective, la désinfection des territoires infestés par les gaz, les soins à donner aux personnes asphyxiées, etc.

Notre délégué suisse, M. Motta, se rend pleinement compte de l'infinie difficulté du sujet. S'il a été séduit tout d'abord par l'argumentation tendant à ce qu'un Etat, faisant fi de toute règle de prudence, ne veuille pas songer à se défendre pour ne pas être amené à envisager une attaque interdite, il a été bien obligé de constater à la réflexion que l'apaisement du monde n'est pas encore suffisant et qu'il convient, par conséquent, de donner au comité spécial comme ligne direc-trice la non interdiction du matériel défensif. Quant aux gaz lacrymogènes, leur emploi ne sera jamais exclu pour des fins de police; mais pour empêcher toute équivoque en ce qui touche leur distinction d'avec les autres gaz en temps de guerre, le comité spécial étudiera cette question en même temps que celles soulevées au cours du débat et sur lesquelles le bureau a besoin d'éclaircissements supplémentaires.

La conférence de Stresa et la crise en Europe centrale

L'Association des anciens étudiants de notre Faculté des Sciences économiques vient de reprendre son activité sous la présidence de M. A. Magnin. Elle publie des « Etudes économiques et sociales », organise un service d'entr'aide professionnelle et des conférences contradictoires hebdomadaires. C'est cette série de conférences que vient d'inaugurer, avec succès, M. L. Ledermann, privat-docent à l'Université, secrétaire-adjoint du Centre d'études de l'Europe centrale.

M. Ledermann, en parlant de la conférence de Stresa, a brossé un tableau saisissant de la situation de cette partie de l'Europe, particulièrement atteinte par la crise. Diminution catastrophique du commerce extérieur, protectionnisme outrancier, augmentation du chômage, crise du crédit, balances de paiement déficitaires, mesures restrictives de tout ordre, suspension de paiement des dettes : voici l'état de choses en Europe centrale, situation à laquelle la conférence de Stresa aurait dû trouver des remèdes. Pourtant, les propositions concrètes de cette conférence n'ont pas encore reçu une réalisation et ont été léguées à la future conférence de Londres.

M. Ledermann a exprimé sa conviction qu'il ne pourrait y avoir une amélioration de la situation actuelle aussi longtemps que les décisions des conférences successives resteront lettre morte et que des hommes d'Etat de volonté ne traduront ces décisions dans la réalité.

Mort de M. Marko Lecco

Nous apprenons avec de vifs regrets le décès de M. le Dr Lecco, président de la Croix-Rouge yougoslave. C'était un homme de grande valeur, dont la modestie égalait les hautes capacités et dont la patrie s'honorait. Ses études achevées à l'Ecole polytechnique de Zurich, M. Lecco fut nommé professeur de chimie à l'Université de Belgrade et à l'Académie militaire. Il publia plusieurs travaux et se spécialisa dans la recherche et l'analyse des sources minérales du pays. Deux fois recteur, il fonda l'Association chrétienne des jeunes gens en Serbie et dirigea avec succès ses premiers pas. En 1924, il fut appelé à la haute charge de président de la Croix-Rouge dont il s'acquitta avec dignité. La présence du roi Alexan-



dre à ses obsèques et les témoignages de sympathie qui affluaient de toutes parts prouvent la dette de reconnaissance envers l'homme dont le cœur ne se ferma devant aucune misère.

Avec M. Lecco disparaît un grand serviteur de l'humanité et un admirateur de la Suisse. Le Comité international de la Croix-Rouge et ses nombreux amis à Genève le savent bien. Son souvenir restera impérissable dans le cœur de tous ceux qui ont eu le privilège de l'approcher.

Dr Mitkovitch.

Le comte Sforza au Club international

Le Club international désireux de continuer à faire entendre à ses hôtes des orateurs de premier ordre, organise pour vendredi soir 11 novembre, à 20 h., un dîner à l'issue duquel le comte Sforza parlera de la démocratie dans la vie internationale. Ce dîner est placé sous la présidence de M. Malcolm Davis, président de l'Association américaine pour la Société des nations.

Pour les enfants grecs dont les familles ont souffert du tremblement de terre

Mardi dernier, le 1er novembre, une nouvelle secousse est venue terrifier la population de la Chalcidique qui avait été déjà si cruellement éprouvée il y a un mois. Les quelques maisons restées debout après le tremblement de terre de septembre se sont écroulées. Une nombreuse population — 3000 familles comptant 7000 enfants environ devra hiverner dans des abris provisoires fournis par le gouvernement. Les écoles sont détruites presque partout. Mobiliers, vêtements et provisions sont restés sous les décombres.

Dans ces conditions il sera difficile de maintenir les enfants en bonne santé. L'Oeuvre Patriotique pour la Protection de l'Enfant s'en occupe de concert avec la Croix-Rouge hellénique; elle a créé des consultations médicales et des dispensaires, organisé des distributions de médicaments, de vêtements et de vivres, de lait surtout. Mais pour cela il faut de l'argent et les ressources sont limitées.

L'Union Internationale de Secours aux Enfants (compte de chèques postaux 1.2051) transmettra tous les dons qui lui seront adressés avec la mention: « Pour les enfants grecs ».

ÉCHOS

Le blason de Jeanne d'Arc

Comme on pouvait s'y attendre, la thèse ou plutôt l'hypothèse de M. Jacoby sur la naissance de Jeanne d'Arc trouve déjà des contradicteurs. Un héraldiste, M. Moreau de la Meuse, fait observer au Temps qu'on ne saurait du blason de « la pucelle » tirer aucun argument en faveur d'une origine « royale ». Les fleurs de lys qui y figurent sont ce qu'on appelle « des meubles de concession »: lorsqu'une personne avait rendu un service à un souverain, il arrivait fréquemment que celui-ci l'autorisait à faire figurer dans ses armoiries des meubles du blason royal. Dans l'écu de France, les trois fleurs de lys étaient posées deux en chef, une en pointe, tandis que dans l'écu de Jeanne elles accostent l'épée et sont donc placées sur la ligne médiane horizontale de l'écu. M. Moreau de la Meuse, dont nous ne reproduisons pas toutes les explications, rappelle aussi que le roi avait en même temps que Jeanne anobli les frères de celle-ci, ses sœurs et leurs descendants, avec privilège pour les filles de conférer la noblesse à leur mari par leur mariage; il estime que la thèse de M. Jacoby semble destinée à fausser le caractère historique d'une grande héroïne.

Le prix Nobel de littérature

Suivant certains journaux suédois, le prix Nobel de littérature pourrait être attribué à un écrivain de langue russe. Outre la candidature de M. Merejkovsky, qui serait le candidat le plus en vue, il convient de signaler celle de M. Ivan Bounine, dont les œuvres ont été récemment traduites en suédois. Le prix Nobel de littérature n'a pas encore été attribué à un écrivain russe. M. Dmitri Merejkovsky, qui vit actuellement à Paris, est né à Saint-Petersbourg en 1865. On lui doit des recueils de poèmes : SaKya Mouni, l'Ange noir, etc., et une trilogie de romans historiques : Christ et Antechrist. Il est également l'auteur de Paul ler, Alexandre Ier, la Naissance des dieux, Tolstoï et Dostoievsky, etc. -0-

*** Les professeurs de zoologie de la Faculté des sciences de Valence viennent de terminer l'examen de l'animal d'une espèce inconnue qui a été abattu avant-hier par un pêcheur. Les savants sont arrivés à conclure que cet animal est un grand phoque de l'espèce dite « monachus , que l'on considérait jusqu'ici comme éteinte depuis des milliers d'années dans les eaux de la Méditerranée.

CALENDRIERS EPHEMERIDES. - Les éditeurs rivalisent d'ingéniosité et de savoir-faire quant aux calendriers de bureaux et d'appartements. Il est utile et salutaire en effet que ces instruments de travail, appelés à rester une année entière sous les yeux de plusieurs personnes aient un caractère aussi plaisant et artistique que

Voici pour 1933 le Pro Helvetia (Berne, Hallwag) avec ses vues photographiques ou ses dessins du pays; voici le Heimatschutz Kalender (Bâle, Frobenius) qui, à des cliches modernes joint des reproductions d'images anciennes et de vieux documents; voici encore les Vues suisses de Jean Gaberell, d'un format plus grand, plus particulièrement consacrées aux paysages alpestres, à la flore, aux scènes de mœurs, etc.

LA FAMILLE VAUBERLAIN OU LES PERES ENNEMIS, par José Théry (Albin Michel). Elle n'est pas d'une moralité transcendante, cette famille, et l'auteur dont nous demander de la complaisance pour nous faire accepter les personnages falots dont il tire devant nous les ficelles. A lire en chemin de fer pour passer le temps.

CONFEDERATION

Le bilan commercial d'octobre

En octobre 1932, le commerce extérieur suisse a enregistré un solde passif de la balance commerciale de 75,5 millions de francs. Les importations se sont élevées à 143,9 millions (59,1 millions de moins qu'en octobre 1931) et les exportations à 68,4 millions (45,4 millions de moins qu'en octobre 1931).

Comparativement au mois précédent, la balance commerciale en octobre enregistre une augmentation des importations et des

exportations.

Îl y a lieu de mentionner que l'exportation d'or en barres en vue des transactions bancaires s'est élevée à 15,8 millions de francs contre 4,2 millions en septembre.

L'examen du budget

La délégation financière des Chambres fédérales, réunie lundi à Berne afin d'examiner le budget de 1933, a entendu mardi un exposé de M. Musy, conseiller fédéral, chef du Département des finances, sur l'éventualité de nouvelles ressources fiscales. La délégation a été unanime à penser qu'il convenait d'abord de faire établir toutes les économies possibles avant de songer à recourir à de nouveaux impôts.

Les problèmes du lait

La commission du Conseil national et celle des Etats, chargées d'examiner le projet de loi sur l'extension de l'action de secours de la Confédération en faveur des producteurs suisses de lait, ont siégé les 7-8 novembre à Zurich. Eiles ont approuvé en principe la décision suivant laquelle à l'avenir tous les producteurs de lait devront faire un sacrifice d'un centime sur la consommation de

La commission du Conseil national a décidé de ne pas entrer dans les vues de la Coopérative indépendante des acheteurs de lait; elle est d'avis que c'est au Conseil fédéral qu'il appartient, en se basant sur la promulgation éventuelle d'un arrêté fédéral sur le prélèvement général d'un « centime de crise », d'entrer en négociations avec les pro-ducteurs jusqu'ici non organisés.

L'application de la loi sur l'alcool

Des représentants de tous les milieux intéressés à la distillerie et des commissions parlemen-taires qui ont participé à l'élaboration de la loi sur l'alcool ont pris part à une conférence d'experts convoquée par le Département fédéral des finances en vue d'examiner l'avant-projet d'ordonnance d'application de ladite loi.

En général, le projet est considéré comme constituant une bonne base d'application de la nouvelle

loi sur l'alcool.

Les dispositions relatives au contrôle de la dis-tillerie feront l'objet d'un règlement spécial qui a été aussi examiné. La Régie des alcools va mettre au point le projet et le soumettra ensuite au Conseil fédéral qui promulguera l'arrêté y relatif. Il est possible que la loi sur l'alcool entre intégralement en vigueur dès le 1er janvier 1933.

L'affaire des fraudes fiscales

La direction de la Banque commerciale de Bâle communique ce qui suit:

Les journaux ont publié des informations de la presse parisienne relatives aux facilités qu'accorderait notre établissement à des ressortissants français pour soustraire ces derniers aux charges fiscales.

Il y a lieu de remarquer tout d'abord qu'aux termes des traités existant entre la France et la Suisse, l'acquisition d'une clientèle française par des banques suisses est tout aussi libre que le cas contraire, c'est-à-dire que des banques françaises aient des clients en Suisse.

Il est donc parfaitement normal que nous avons accepté des dépôts français, et cela n'a rien à voir, en ce qui nous concerne, avec la soustrac-tion aux charges fiscales et les suites éventuelles qu'elle comporte, et cela d'autant moins qu'il n'est pas ou ne peut pas être dans la tâche d'une banque étrangère (à notre connaissance, ce n'est également pas le devoir des banques françaises) de contrôler si un déposant à rempli son devoir fiscal ou non.

En outre, nous devons constater en ce qui touche cette affaire qu'aucune information officielle de quelque sorte que ce soit ne nous est parvenue, de sorte que nous en concluons que du côté des autorités on ne fait aucune réserve con-

tre l'activité proprement dite de la banque. Il est par contre exact que trois employés de notre banque qui s'occupaient du service des dépôts sont accusés personnellement de n'avoir pas observé les diverses prescriptions de la loi fiscale française touchant l'encaissemenit des coupons.

C'est à l'enquête qu'il appartiendra de voir si et dans quelle mesure ces accusations sont fondées ou non. Si elles le sont, il ne pourrait s'agir, d'après nos constatations, que de sommes relativement limitées comparativement aux sommes élevées citées par les journaux français.

L'affaire d'espionnage au Tessin

On mande de Bellinzone, le 9 novembre: Mme Confalieri, domiciliée à Lugano, impliquée dans l'affaire d'espionnage, a été invitée à se tenir à la disposition de la justice. Interrogée mardi par M. Celio, chef du Département de police, elle aurait fait d'importantes dépositions, qui auraient permis d'établir que Mlle Roda est réellement une espionne.

Mlle Roda et son ami, l'anarchiste Zamboni, ont

été arrêtés et écroués à Bellinzone.

A PLEIN JET! Pièce vaudoise en 3 actes de M. MARIUS CHAMOT. Deux dernières de ce grand succès par le « 1 Vaudois » à la Salle Communale de Plainpalais : dimanche 13 novembre, à 15 h. et 20 h. 30. Location: Véron, Grauer & Cie, 27, rue du Rhône, et 22, rue du Mont-Blanc.

Les éboulements du Kilchenstock

Le professeur Staub, de Zurich, s'est rendu mardi sur les lieux de l'éboulement du Kilchenstock; ces derniers jours, 20.000 m3 de terre et de roches se sont détachés de la montagne et il ne semble pas que les éboulements vont cesser. De nouvelles fissures, constatées en dehors de la zone d'éboulement proprement dite, inspirent de grandes inquiétudes.

La route meurtrière

Un groupe d'industriels nous écrit:

La statistique des accidents de la route mérite quelques commentaires. Pour 1930, elle indique que les accidents de la circulation ont fait 412 morts et 6999 blessés. Ces chiffres prouvent bien que tout n'est pas parfait encore dans l'organisation du trafic sur route. Le véhicule automobile est, dans la majorité des cas, la cause de l'accident. En effet, dans 103 cas, la responsabilité de l'accident incombe à un conducteur de tram-way; dans 83 cas, à un conducteur d'omnibus; dans 5221, à un conducteur d'automobile; dans 1645 cas, à un chauffeur de camion; dans 2015 cas, à un motocycliste; dans 2275 cas, à un cycliste; dans 294 cas, à un conducteur de véhicule attelé et dans 94 cas, à un conducteur de véhicule à bras. Quant aux causes mêmes des accidents, elle se répartissent ainsi: inattention, 4082, vitesse exagérée, 2814; dépassements et croisements, 1728; circulation sur le mauvais côté de la chaus-sée, 1586; avertissement défectueux, 615; éclairage défectueux ou non conforme aux prescriptions, 283; coup de frein trop brusque, 40: conducteur

en état d'ébriété, 395. En examinant de plus près la statistique, on constate que pour les différentes catégories de matériel roulant, le nombre des accidents n'augmente pas dans les mêmes proportions que celui des véhicules mis en circulation. Par exemple, pour les automobiles servant au transport des personnes, pour les motos ou les vélos, les chiffres de la statistique indiquent une légère diminution relative. Par contre, pour les camions, le nombre des accidents dont ils sont la cause aug-mente plus rapidement que le nombre des véhi-cules mis en circultion. Il y a donc là non seulement un accroissement relatif, mais absolu. Nous estimons que c'est là le fait le plus important que

nous révèle la statistique.

La route devient de plus en plus dangereuse et, à ce point de vue aussi, il apparaît urgent de trouver enfin une solution au problème de la circulation. Le public, l'usager de la route a un droit légitime à être préservé des dangers, dans toute la mesure du possible. Plus de 400 morts et près de 7000 blessés par année (l'effectif de deux compagnies et d'un régiment) représentent un sarifice beaucoup trop lourd au progrès. Il faut trouver une réglementation qui procure une sécurité plus grande.

Le camion constitue donc un danger sans cesse croissant. En effet, d'année en année, il prend des dimensions plus grandes, il peut transporter toujours davantage à une vitesse qui s'accroît en même temps que le tonnage. En outre, on voit parfois circuler de véritables trains, avec deux ou trois remorques. Ces véhicules parcourent les routes de notre pays qui ne sont pas aménagées pour la circulation de véhicules aussi lourds. La chaussée est trop étroite, les maisons construites trop près des bords de la route, il y a trop de

tournants, trop de ponts aussi.
On a bien pris quelques mesures pour maintenir les transports par camions dans des limites raisonnables, mais souvent trop tard. C'est pourquoi, le camion constitue maintenant un danger pour tous les véhicules, autos et motos y compris. Il est un obstacle extrêmement gênant sur la route où il laisse à peine la place de passer; il empêche les croisements, souvent sur de longues distances.

Dans ces conditions, il n'est pas exagéré de demander que là où le camion est inutile, il disparaisse de la circulation, c'est-à-dire pour les transports à longue distance dans les régions parfaitement bien desservies par chemin de fer. Au cours de ces transports, maints accidents se sont produits qui n'avaient d'autre cause que la fatigue du conducteur, assis durant des heures et des heures à son volant. En tout cas, les transports par camion devraient être réglementés par des dispositions relatives au temps de travail, à la vitesse, à d'autres facteurs de la sécurité en-core. Ce sera le seul moyen de diminuer le nombre des accidents. Automobilistes, motocyclistes et cyclistes ont, eux aussi, intérêt à ce que cette réglementation intervienne le plus tôt possible.

Que le danger provoqué par la circulation des camions automobiles soit réel et qu'il convienne d'y parer par des mesures de police adéquates, nous sommes entièrement d'accord avec nos correspondants. Mais on voit percer, dans la fin de leur lettre, tout autre chose: en demandant que les camions disparaissent de la circulation pour les transports à longue distance - contrôle impossible à exercer sans une armée de fonctionnaires — ils marquent nettement, en même temps que leur action en faveur du rail, leur offensive contre la route. Si, hélas! les camions écrasent des passants. les chemins de fer veulent écraser les camions. C'est un épisode de la lutte rail contre route.

Jadis les chemins de fer n'ont eu aucun scrupule à ruiner le commerce du roulage sur route à traction animale, et, lorsqu'il a cru l'affaire bonne, l'Etat s'en est emparé. Aujourd'hui c'est le retour de la foire: la route prend sa revanche. Nous ne demandons pas que la route à son tour ruine le rail. Mais nous nous opposerons, avec tonte l'énergie nécessaire, à toute action bureaucratique qui aurait pour but de détruire la liberté des transports... et de ruiner ainsi l'une des seules industries qui aujourd'hui soient prospères en Suisse.



COMEDIE (Tel. 40.500)

"HECTOR., de Henri Decoin (Dernière). Salle du Conservatoire Mardi 15 novembre, à 20 h. 30

CONCERT

Nina CHERIDJIAN André LŒWE

CHRONIQUE LOCALE

Sanglante émeute

10 morts — 40 biessés

Ce que nous avions prévu et annoncé depuis des mois s'est produit: l'émeute a ensangianté les places de Genève; dix morts et une quarantaine de blessés, tel est le bilan de la politique de M. Léon Nicole. Nous l'avions mis en garde contre ses excitations répétées, contre ses appels à la révolution. Nous lui avions dit que sa triste besogne s'achèverait dans la rue. Nous le rendons responsable du sang qui a coulé. Ce sinistre agitateur a voulu troubler une réunion qui se tenait dans un local fermé. Il a prononcé sur la place publique un de ces discours provocateurs où il excelle et qui résumait les accusations immondes contre le gouvernement et l'armée qu'il renouvelle sans cesse dans son journal. Il a prêché la révolution, secondé par ses amis politiques les communistes Tronchet et Lebet.

Et l'irréparable s'est produit. La police, qui avait établi des barrages, s'est vue débordée, malgré le courage dont elle a fait preuve. On a dû faire appel à une compagnie de l'école de recrues arrivée l'après-midi même. Cette compagnie a été malmenée par une populace excitée; les officiers et les soldats ont été assaillis; des énergumènes leur ont arraché leurs armes, les ont frappés, leur ont jeté du poivre au visage (ce qui établit nettement la préméditation de l'attaque). Une seconde compagnie a dû être requise; conspuée à son tour, elle a fait les sommations d'usage, puis, pour se défendre, a tiré avec un fusil-mitrailleur.

L'extrême gauche essayera d'attribuer aux chefs civils et militaires la responsabilité du sang qui a coulé. Les chefs et la troupe n'ont accompli que leur devoir. Ils devaient arrêter l'émeute grandissante. La responsabilité retombe entièrement sur les aritateurs qui ont excité la foule.

Le gouvernement devait faire respecter l'ordre; il s'est acquitté de sa tâche en toute conscience; la police, malgré des forces in suffisantes, a fait pleinement la sienne. L'ordre a été maintenu contre ceux qui ont tout fait pour le troubler, qui sont descendus dans la rue avec des matraques sous leurs habits et du poivre dans leur poche. Nicole avait mobilisé toutes les sections de son parti; il a tenté le coup de force qu'il complotait depuis longtemps et pour lequel il avait, par toute son activité, préparé les esprits. Il voulait être maître de la rue. Cet essai tragique a coûté la vie à des manifestants et aussi a d'innocentes personnes, atteintes par des balles. Nous nous inclinons respectueusement sur leurs cercueils.

Après l'émeute de 1927, Nicole s'était lavé les mains du sang qui coula. Cette fois-ct, il n'y réussira pas. Il a fait descendre la foule dans la rue pour appliquer la politique de violence qu'il préconise. Nicole est le grand responsable de cette tragique soirée. Cet homme est plus qu'un malfaiteur public; le sang qu'il a fait répandre, il ne pourra plus l'effacer. R. P.

Avant l'assemblée

Mesures de police. — L'arrivée de la troupe

En prévision des troubles que pouvaient provoquer les excitations de M. Léon Nicole d'importantes mesures d'ordre avaient été prises par M. Frédéric Martin, président du Conseil d'Etat, et M. Zoller, chef de la police. Gendarmes, gardes ruraux et agents de sûreté se tenaient à proximité de la Salle communale de Plainpalais, prêts à intervenir, et tout l'état-major de la police était sur pied.

D'autre part, averti des préparatifs que faisaient MM. Nicole et consorts pour résister à la police, le Conseil d'Etat ne jugea pas la situation assez grave pour nécessiter la levée de troupes. Mais, une école de recrues étant en service à Lausanne, il entra en rapports avec le Département militaire fédéral, qui obligeamment la mit à disposition du gouvernement genevois pour parer à tout événement.

A 17h, 20, un train spécial amenait à Genève 600 soldats d'infanterie, sous le commandement du colonel Lederrey. Fanfare en tête, en ordre parfait et à vive allure, la troupe gagna la caserne de Plainpalais en passant par la rue et le pont du Mont-Blanc, les rues Basses et la Corraterie. En plusieurs endroits nos soldats furent acclamés.

Premières manifestations

L'assemblée convoquée par l'Union nationale était fixée à 20 h. 30, mais, dès 19 h., des attroupements se formaient aux abords de la Salle communale et le service d'ordre commen; a à fonctionner. Vers 20 h., des groupes de manifestants se mirent à crier et à siffler et voulurent forcer le passage. On établit alors des barrages de gendarmerie et de gardes ruraux et, devant la poussée qui se produisit, des chaînes furent tendues au travers de la rue.

A ce moment une centaine d'individus, pour la plupart des jeunes gens qu'accompagnaient quelques femmes, arrivèrent du rond-point de Plainpalais en sifflant et en vociférant. Ils se heurtèrent au premier barrage de gendarmerie et dès lors la rue fut complètement obstruée. Quelques automobiles qui avaient dû stopper furent entourées par des groupes d'énergumènes et leurs conducteurs injuriés et molestés.

Cependant d'instant en instant la foule grossissait derrière le barrage. A 20 h. 15, des cris divers, des coups de sifflet, des hurlements et des bravos retentirent. C'était M. Léon Nicole qui, à la tête de sa garde personnelle et suivi de deux à trois cents camarades, arrivait sur les lieux.

La consigne avait été donnée de ne laisser passer les personnes qui voulaient assister à la séance que par petits groupes. Mais M. Nicole avait la prétention de pénétrer dans la salle avec sa garde et trois cents camarades. Cette demande n'ayant pas été acceptée — et pour cause — M. Nicole préféra rester au delà du barrage.

Hissé sur les épaules de quelques vigoureux camarades et faisant face au Casino-Théâtre, M. Nicole se mit alors à haranguer la foule en paroles d'une extrême violence.

Ce qu'il faut maintenant, hurla-t-il, pour répondre aux provocations du gouvernement qui a mobilisé contre nous la gendarmerie, la police et l'armée, c'est la révolution. Et que cela ne soit pas seulement une révolution genevoise ou une révolution suisse, mais une révolution mondiale. Camarades! A bas le gouvernement aux ordres d'un mameluck! Tous debout pour la révolution!

A peine les vociférations qui avaient salué le discours de M. Nicole s'étaient-elles apaisées que le communiste Lebet, monté également sur les épaules de camarades, tînt à lui répondre.

Aujourd'hui, clama-t-il, il n'y a plus de séparation entre socialistes et communistes, comme l'a dit Nicole, nous devons tous nous unir pour faire la révolution. Et cette révolution nous la ferons les armes à la main, si c'est nécessaire. Les Soviets fêtent leur 15e anniversaire, nous sommes tous avec eux. Vivent les Soviets!

Les paroles du camarade Lebet furent alors saluées de cris répétés de: Vive la Russie, vivent les Soviets, puis dégénèrent en cri de « mort aux vaches ».

La séance

Pendant que ces incidents se passaient, des citoyens, en nombre, s'étaient rendus à la Salle communale qui peu à peu fut entièrement remplie. A 20 h. 30, le Dr Steinmetz, qui présidait, ouvrit la séance. En sa qualité de médecin, il signala la présence à Genève de « deux microbes importés, l'un de Montcherand, et l'autre de Podolie, deux vilains parasites qui par leurs émanations pestilentielles, risquent d'infecter tout l'organisme genevois ». Mais le Dr Steinmetz constata tout aussitôt, aux applaudissements de l'assemblée, que, depuis le 23 octobre, le malade s'était réveillé et qu'il allait maintenant beaucoup mieux.

Après avoir évoqué le triste souvenir de la grève de 1918 et de la grippe et avoir rappelé qu'en ces heures sombres ce fut l'armée qui sauva le pays de la révolution et de la guerre civile, le Dr Steinmetz engagea tous les bons citoyens à se grouper pour défendre la religion, l'armée et la patrie que M. Nicole voudrait détruire.

M. Testuz fit en termes énergiques le procès des « chambardeurs moscovites » et montra le vide du programme de M. Nicole qui, là où il est réalisé, comme au paradis rouge, aboutit à un état où les chefs possèdent tout et le peuple rien.

M. William Droin, président de l'Union nationale, exposa ensuite le programme de ce groupement et, après avoir rappelé le vote du 23 octobre qui a marqué l'arrêt de la vague rouge, a fait appel au courage et à l'énergie de tous les bons citoyens pour défendre l'indépendance et la dignité de la cité.

On entendit encore M. Dupont-Lachenal, qui, avec force et aux acclamations de l'assemblée, demanda que, comme cela s'est fait en France, nos autorités fassent d'urgence une loi pour retirer la naturalisation aux citoyens qui n'en sont pas dignes.

Enfin M. Georges Oltramare, dans un discours plein d'esprit et de force, montra tout d'abord le ridicule dont s'étaient couverts MM. Nicole et Dicker qui, après s'être fait les champions de la liberté de parole, venaient aujourd'hui — parce qu'ils étaient en cause — réclamer l'interdiction de cette assemblée, puis menacer les citoyens de leurs coups de sifflets, de leurs bombes puantes

et de leurs yoyos explosifs.

Après avoir, d'une pointe aiguë et pour la plus grande joie de l'assistance, tracé le portrait de Dicker — réfugié ce soir à Zurich—et de Niçole, M. Oltramare, faisant état du fameux agenda de l'ex-directeur de la Banque de Genève, signala le rôle étrange joué

par les deux compères.
En terminant, M. Oltramare, longuement applaudi, insiste sur la nécessité de se défendre contre les révolutionnaires aux ordres de Moscou et met aux voix une résolution demandant au Conseil d'Etat:

« d'appliquer l'article 23 de la Constitution, qui stipule que ceux qui sont au service

Tes nerfs sont en paix, et ton cœur en sécurité si tu bois du café HAG sans caféine. d'une puissance étrangère ne peuvent exercer une fonction publique, et en conséquence, d'inviter Nicole et Dicker à abandonner leurs fonctions ».

Cette résolution étant adoptée à l'unantmité, la séance a été levée.

Au début, quelques individus, qui avaient poussé des cris divers, avaient été rapidement expulsés.

Tragiques événements

Des coups de feu contre les magistrats

Pendant l'assemblée, MM. Frédéric Martin, président du Conseil d'Etat, Desbaillets, conseiller d'Etat, Zoller, chef de la police, et plusieurs magistrats et officiers de police se trouvaient devant le poste de gendarmerie de la Salle communale. Tout d'un coup, deux coups de feu furent tirés d'une maison en face, sur le groupe des magistrats. Personne, heureusement, ne fut atteint, mais il s'en fallut de peu, car les balles frappèrent un pilier de pierre à l'entrée du poste. Leur trace très nette fut marquée dans la pierre.

Une perquisitoin effectuée dans la maison de quatre étages d'où était parti le coup de feu ne donna aucun résultat. Un anarchiste, nommé B., fut conduit au poste, mais faute de preuves, on dut le laisser en liberté.

La troupe intervient

Vers 9 h. 15, M. Nicole, qui n'avait pu forcer le barrage de la rue de Carouge, fit demi-tour et, à la tête d'une forte colonne de manifestants, passa par l'avenue Henri-Dunant pour tenter d'arriver à la Maison communale par le boulevard du Pont-d'Arve.

A la hauteur du Palais des expositions, la colone se heurta à un barrage de gendarmerie. Bousculés, les gendarmes dégainèrent et, tout en conservant un calme absolu, tentèrent de refouler les manifestants. Mais n'étant pas en nombre, ils durent reculer.

Devant cette grave menace de désordre, M. le conseiller Frédéric Martin fit alors appel à la troupe et lui demanda de dégager le boulevard du Pont-d'Arve. L'opération fut alors dirigée par les chefs militaires.

La IIIe compagnie de l'école de recrues, sous les ordres du lieutenant Perret, se rendit alors en colonne de marche à l'endroit indiqué. Mais les soldats furent aussitôt entourés par une horde d'énergumènes, qui les bousculèrent, pénétrèrent dans les rangs, frappèrent de tous les côtés, arrachèrent des casques, s'emparèrent d'armes qu'ils brisèrent ou jetèrent dans des bouches d'égout. La mêlée devint générale; plusieurs soldats furent frappés à coups de matraque, d'autres reçurent du poivre dans les yeux, un officier fut assez sérieusement blessé à la tête pendant que des cris de « bandits », « tirez sur vos chefs », etc., étaient poussés. Des femmes, se faisaient remarquer par la violence de leurs propos.

En présence de cette situation qui pouvait devenir tragique, l'ordre fut donné à la IIe compagnie de dégager la IIIe et de rétablir le barrage. Cette compagnie arriva aussitôt au pas de course, suivie d'un camion avec mitrailleuse. Trois sommations furent faites pour ordonner aux manifestants de se retirer, mais ces sommations furent accueillies par des vociférations et des coups de sifflets et au lieu de se retirer, les manifestants se ruèrent de plus belle sur la troupe.

On tire

Il n'y avait alors plus qu'un moyen de dégager les soldats et de rétablir l'ordre; c'était d'avoir recours aux armes, et c'est ce qui fut fait, et ce fut, dans la nuit, pendant deux secondes, le terrible crépitement d'un fusil-mitrailleuse.

L'effet fut immédiat; un vent de panique passa sur la horde hurlante qui aussitôt se dispersa, fuyant dans toutes les directions. Quant à M. Nicole, il n'avait pas attendu la deuxième sommation pour se réfugier dans un café d'où il s'empressa ensuite de déguerpir.

Malheureusement, le bilan de cette émeute était tragique: 10 morts et 40 blessés!

Pendant que les soldats établissaient de nouveaux barrages, on s'empressa de transporter les victimes dans les cafés du voisinage, où les salles de billard furent transformées en infirmerie et où des médecins s'empressèrent de donner des soins aux blessés que les voitures d'ambulance vinrent ensuite chercher pour les transporter à l'Hôpital.

Les communistes manifestent

Après cette horrible bagarre, 200 communistes, conduits par Lebet, parcoururent les rues en vociférant et se livrèrent à de bruyantes manifestations en divers endroits. Finalement, ils se rendirent à la gare de Cornavin, où Lebet prononça un violent discours. Des gendarmes, arrivés en camion, les dispersèrent.

Pendant toute la nuit, de petits groupes continuèrent à parcourir les rues et, aux abords du Palais des expositions et de la Maison communale, des attroupements se formèrent.

A la caserne

A l'infirmerie de la caserne, une quinzaine de jeunes soldats sont étendus. L'un a reçu un coup de matraque sur l'épaule, l'autre un coup de pied dans l'estomac; celui-ci, atteint par du poivre dans la figure, a un œil embandé; là, c'est un genou démis, ailleurs — cas plus grave — un fémur fracturé. Un officier, d'autre part, a eu la mâchoire atteinte par un coup de matraque.

Calme parfait chez ces jeunes soldats qui, brutalement attaqués, ont accompli leur de-

Lugubre bilan

Les blessés à l'hôpital

Vers 1 heure du matin, M. Henri Dubal, directeur de l'Hôpital cantonal, communiquait la liste que voici des blessés amenés au cours de la soirée par les ambulances:

Eugène Rey, Grand-Lancy; Charles Bertoletti, 6, rue des Savoises; Robert Berthoud, 3, rue Puiserande; Marius Michel, 8, rue David-Dufour; Alfred Maerki, 10, rue des Deux-Ponts; Ernest Blaser, 24, rue Voltaire; Melchior Allemann, 15, rue des Etuves; Louis Pasche, 15, rue Micheli-du-Crest; Georges Crossard, 66, rue de Carouge; Emile Guignet, 19, rue de Lausanne; Alphonse Kolly, 1, rue de la Paix; Christian Reiss, 6, rue des Asters; Jules Daviet, 195, avenue Henri-Dunant; Marius Rattaz, régent principal à Chêne-Bourg; Samuel Rochat, 11, rue Goetz-Monin; Hans Rueggsegger, 47, rue de Berne; René Epiney, 25, Bourg-de-Four; Marcel Botteron, 3, rue des Caroubiers; Oscar Maurer, 21, rue Dancet; Alphonse Kolly, 1, rue de la Paix; Maurice Grivet, 4, boulevard St-Georges; Otto Metzler, 8, rue Grosselin; Emile Henri, 7, rue de l'Ancien-Port; René Bonvin, 19, rue Versonnex; William Roguet, 2, avenue de Frontenex; Emile Luscher, 32, rue de Lausanne; Edouard Quillet, 14, rue du Vieux-Billard; Ernest Henger, 8, rue des Peupliers; Max Roth, 17, rue du Nord; Henri Kernen, Villette; Gabriel Loup, 16, Bourg-de-Four; Amez-Droz, 5, boulevard Carl-Vogt; Henri Meylan, 10, rue Masbou; Fritz Masimann, 23 his Coulouvernière, Lorderon Mosimann, 23 bis, Coulouvrenière; Larderaz, 8. rue Diserens; Henri Gratwohl, 24, rue du Contrat-Social; Raphaël Exhenry, 19, rue Neuve-du-Molard; Marius Dechevrens, 11, rue des Pêcheries; Louis Vuille, 10, rue Grenus; Albert Frielingsdorf, de passage à Genus des Pere Vivos nève chez son frère, rue des Eaux-Vives; Ami-Adonis Junod, 3, rue Pictet-de Bock, et Perrenoud, 17 bis, rue Versonnex. En outre deux soldats, les recrues Ver-

En outre deux soldats, les recrues Vermouth et Zuber, plus grièvement atteints que quinze autres de leurs camarades, ont également été hospitalisés.

Les morts

Au cours de la nuit, l'état de plusieurs des blessés s'est aggravé et l'on a malheureusement enregistré les décès de MM. Edouard Quillet, Gabriel Loup, Hans Rueggsegger, Emile Henri, Larderaz, Junod, Perrenoud et Maurer.

Enfin, un blessé, M. Francis Clerc, âgé de 59 ans, employé à l'usine Gardy et domicilié boulevard St-Georges, est décédé à la policlinique, et un homme dont on ne connaît que le nom de famille, Fürst, a été trouvé mort dans la rue.

Mise de piquet du R. J. 3 et du bataillon 103

Réuni en séance extraordinaire à l'Hôtel de ville, le Conseil d'Etat a décidé de mettre de piquet le régiment d'infanterie 3 (bataillons 7, 10 et 13) et le bataillon de landwehr 103.

AFFAIRES PUBLIQUES

Le budget de 1933

Le projet de budget pour 1933, que nous avons déjà commenté, vient de paraître. Il accuse, comme on le sait, un excédent de dépenses ordinaires de 6.745.00 fr. auquel il faut ajouter 1,6 million pour le chômage. Depuis 1931, la situation financière s'est modifiée comme suit:

 Recettes
 Dépenses
 Déficits

 Comptes 1931
 33.460.507
 36.467.005
 3.006.497

 Budget 1932
 30.021.930
 34.302.717
 4.280.787

 " 1933
 26.690.954
 33.436.015
 6.745.060

Il convient de rappeler que ce déficit budgétaire comprend une somme de 2.898.000 fr. pour l'amortissement de la dette, et qu'en outre le Conseil d'Etat propose deux projets (conversion, réduction des traitements) pour le diminuer, soit une somme de 2 millions environ, les dépenses pour le chômage étant couvertes par la perception de centimes additionnels.

M. Martin Naef défendu par ses ouvriers

Nous recevons la lettre que voici, de la part d'un ouvrier de la maison M. Naef et Cie, au nom de ses collègues:

A maintes reprises le *Travail* s'est attaqué à la personne de M. Martin Naef, ancien conseiller d'Etat, ne lui ménageant aucun des propos usités ordinairement dans ce journal pour qualifier le « riche usurier ».

Dans le Travail du 7 novembre, M. Naef est à nouveau personnellement malmené et assimilé aux

Avis mortuaires

Monsieur Pierre De L'harpe; Monsieur Frédéric Leclerc; Monsieur Emile Poulin, et le personnel de la Maison De L'harpe et Cie ont la douleur de faire part du décès de Monsieur

Oscar MAURER

leur fidèle employé et collègue, atteint mortellement alors que, revenant d'un cours du soir, il regagnait son domicile, rue Dancet, et fut pris dans l'échauffourée du 9 novembre 1932.

peu scrupuleux trafiquants d'alcool alors que depuis une année il n'a pu, pour cause de maladie, reparaître dans son entreprise, ni s'en occuper.

Au nom des ouvriers de la Maison M. Naef et Cie. ne craignant pas plus que qui que ce soit de dire mon mot en faveur de l'ouvrier lorsqu'il s'agit de le défendre dans une cause juste et de dire à un exploiteur ce qui lui convient, je crois de mon devoir aussi de dire qu'il est très désagréable à tout le personnel de lire dans un journal ou d'entendre dire en ville que M. Martin Naef est un exploiteur ou un usurier sans conscience tel que laisse supposer le Trevail.

En toute justice, les ouvriers de la Maison M. Naef et Cie, déclarent que M. Martin Naef a été un bon patron dans toute l'acceptation du terme. comprenant l'ouvrier et ses aspirations, jugeant ses besoins avec une intégrité peu commune.

Homme loval, homme de cœur, M. Martin Naef a souvent donné à l'un ou l'autre de ceux qui ne pouvaient absolument rien lui rendre en aucune manière, l'argent nécessaire à doubler une passe difficile. Jamais, à ma connaissance, quelqu'un n'a frappé à sa porte en vain. Il faut le dire!

Par sa bonté, sa générosité, sa courtoisie et sa justice, M. Martin Naef s'est acquis l'affection de tout son personnel qui lui sera toujours recon-

NOUVELLES DIVERSES

In memoriam

Les membres des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation, sont priés de se rencontrer di-manche 13 novembre, à 11 h. précises, au qual Wilson à la hauteur de la jetée des Pâquis, pour accompagner en nombre leur drapeau au défilé devant le monument aux soldats à Mou-Repos. (Se munir de l'insigne).

Militaires

Le cours obligatoire de tir pour les militaires qui n'ont pas accompli leur tir réglementaire en 1932 est fixé du 5 au 7 décembre. Entrée en service, à la caserne de Plainpalais, le lundi 5 décembre, à 14 h.

L'inspection complémentaire des armes et de l'habillement aura lieu à la caserne, du lundi 12 décembre au mardi 20 décembre.

Pour les détails, consulter les affiches. Colonie polonaise

Vendredi, 11 novembre, à 9 h. 30, sera célébrée, en l'église du Sacré-Cœur, une messe solennelle pour commémorer le quatorzième anniversaire du recouvrement de l'indépendance de la Pologne.

Société genevoise du commerce de détail

La Société Genevoise du commerce de détail convoque tous les commerçants ou personnes in-

téressées au commerce à l'assembée de protestation qu'elle organise pour vendredi 11 novem-bre, à 20 h. 30, à la Salle Centrale de la Madeleine. Cette manifestation s'adresse également au public; ses buts sont les suivants: Attirer l'attention du Conseil fédéral sur la situation désas-treuse du Commerce de détail à Genève; l'étude rapide pour la suppression totale ou partielle des restrictions et interdictions à l'importation en Suisse; le rétablissement des positions du tarif douanier aux taux de juillet 1921. MM. Testuz, G. Chavan et Ch. Duboule ouvriront cette assemblée en traitant les sujets ayant un intérêt direct avec ces questions.

La Société invite les personnes désireuses de se faire entendre à s'annoncer si possible d'avance auprès du Secrétariat de la Société, Passage du Terraillet.

BEAUX-ARTS

ARTS DÉCORATIFS

Mme Juliette Matthey de l'Etang

Dans la salle Crosnier de l'Athénée, Mme Matthey de l'Etang présente un ensemble de ses œuvres qui sont des plus variées. On y trouve des vitrines de verreries émaillées, de tissus, de reliures; par ailleurs, des lampes de bois peint avec abat-jour très variés, et puis des coussins, des tentures, des enluminures, des aquarelles, des peintures, des gouaches, des portraits, des ta-bleaux exécutés en laine, à l'aiguille. Nous n'en finitions pas d'énumérer tout ce que peut créer l'art charmant de Mme Matthey, dont pourtant les fonctions de professeur à l'École des Beaux-Arts doivent prendre bien des heures.

Cette artiste jouit d'une imagination toujours en éveil et tous ses ouvrages ont un air de belle hu-meur et de saine compréhension des choses. Les gens qui, dans ce triste temps ne cessent de gémir quotidiennement de « la crise » comme s'ils y trouvaient une sorte d'affreux plaisir, feraient bien de suivre l'exemple de Mme Matthey. Celleci sait bien que la vente d'objets d'art est diffi-cile actuellement. Elle n'en va pas moins de l'a-vant, et ce sain optimisme est de louable exemple. Il est rassérénant, dirions-nous.

On ne saurait s'arrêter à tout ce qui est exposé: il doit bien y avoir autour d'une centaine de numéros et qui répondent aux goûts les plus

On sait que Juliette Matthey de l'Etang au temps de ses débuts fit apprécier de belles ver-

Elle continue, et qui ne se laisserait séduire par telle carafe de cristal à l'aérien décor noir, et par ces coupes ou ces vases gravés, animés d'o-range et de bleu, ou de vert, ou d'or!

Voici maintenant divers paravents peints sur toile et montés le mieux du monde. Leur auteur a des associations de couleurs parfois audacieuses, mais toujours fines et des plus variées. Elle invente des paysages de fantaisie où l'on se trouve souvent au bord de la mer avec des feuillages étonnants, des arbres, des campaniles, des per-sonnages variés, des fleurs éclatantes, des feuilles géantes, des personnages qui se promènent. L'i-talie et le Portugal ont séduit Mme Matthey; elle le montre tant par de vastes décors que dans de fines petites aquarelles. Parmi les enluminures, on s'arrête devant celle dont le thème est le cantique du Soleil de saint François d'Assise. Notons parmi les reliures les Vendanges de C. F. Ramuz et signalons aux bibliophiles soigneux des modèles pour papier de garde, et aux dames des mo-dèles de tissus. Mme Matthey va jusqu'à offrir des compositions de toilettes féminines.

Nous n'oublierons pas les peintures à l'aiguille exécutées en laine et qui sont d'un coloris resplendissant. Notre artiste aime la couleur, cela se sent, et ses associations de tons sont à la fois audacieuses et exquises, brillant tantôt par l'éclat, ou tout au contraire dans les bleus et les roses les plus fins.

Lorsque nous sommes passés à la salle Crosnier, il y avait foule. C'est bon signe: l'entrain de l'exposante attire les amis des arts.

VIE RELIGIEUSE

Culte du jeudi

Le 4e Culte du jeudi aura lieu ce soir 10 novembre, à 20 h. 30, à Saint-Pierre. Nous rappelons que, par suite d'une interversion de sujets, celui du culte d'aujourd'hui sera «l'Evangile et la vie nationale» et non «Que vaut l'ordre à établir? », sujet qui est reporté à jeudi prochain.

Au milieu du désordre actuel des esprits et des heurts de thèses contradictoires, dans les questions qui touchent à la vie nationale, la politique, le patriotisme, et l'internationalisme, le chrétien cherche des critères qui échappent aux contingences fragiles du moment, et surtout des critères qui répondent à ses convictions religieuses. Tel est le sujet de ce soir.

Paroisse Saint-Pierre-Fusterie

Une assemblée de la paroisse Saint-Pierre-Fusterie aura lieu dimanche prochain 13 novembre, à 20 h. 30, à la Maison paroissiale: Bourg-de-Four, 24. Un thé familial clôturera cette réunion. Invitation cordiale à tous les paroissiens.

Cercle protestant des Eaux-Vives

La prochaine réunion du Cercle protestant des Eaux-Vives aura lieu vendred, 11 novembre, à

20 h. 30, à la Maison de paroisse (Place Jargonnant). Conférence de M. le professeur Ernest Bovet, secrétaire général de l'Association suisse pour la S. d. N., avec sujet: « Réflexions d'un Suisse, ami de la Société des nations ».

Comme d'habitude, la causerie sera suivie d'un entretien. Cette séance est réservée au public

LA VIE INTELLECTUELLE

Institut universitaire de hautes études internationales

M. le professeur Hætzsch, de l'Université de Berlin, a donné cette semaine, devant une nombreuse assistance, une série de six conférences sur «La politique étrangère de l'Allemagne de 1871 à 1914 ». M. Hœtzsch, qui est un ancien membre du Reichstag, a connu personnellement les hommes qui ont dirigé la politique extérieure allemande pendant les quinze dernières années avant la guerre mondiale.

Prenant pour point de départ la position relative des puissances au lendemam du traité de Francfort, le conférencier explique le système d'alliances de Bismarck dont le but était le maintien du statu-quo en Europe; il lui oppose ensuite la politique sans système des successeurs du Grand Chancelier, politique « des mains libres » du prince de Bülow par exemple, qui eut pour résultat l'«encerclement» de l'Allemagne. Bismarck, en effet, laissait lors de sa chute, l'Allemagne à la tête du seul système d'alliances exis-tant alors : la Triplice (Allemagne, Autriche, Ita-lie), complétée par un accord méditerranéen conclu entre l'Angleterre, l'Italie et l'Autriche, et par le traité de «Contre-assurance» entre l'Allema-gne et la Russie; tandis que la France, dont Bismarck redoutait une revanche, restait parfaitement isolée. Moins de vingt ans plus tard, les situations sont retournées; la France, l'Angleterre et la Russie se sont unes et forment le centre d'un réseau d'alliances allant jusqu'à Tokio; de son côté, l'Allemagne n'a plus pour alliées que l'Autriche, dont la désagrégation approche, et l'Italie sur la fidélité de laquelle l'Allemagne ne peut compter. Les causes de ce revirement sont la rivalité navale anglo-allemande, résultat de la nouvelle politique mondiale d'impérialisme, l'acuité nouvelle de la question balkanique qui met aux prises Russie et Autriche, les affaires d'Asie, opposant l'Angleterre et la Russie à l'Allemagne, et la question du Maroc, opposant les intérêts français et allemands.

Ces vues de l'orateur, exposées en toute franchise, ont vivement intéressé ses auditeurs, même ceux qu'elles n'ont pas convaincus sur tous les points.

COMEDIE 40.500

Tous les soirs à 20 h. 45

(dimanche, à 14 h. 30 & 20 h. 30)

"LUDO

3 actes de PIERRE SCIZE

(nouveaux débuts)

Casino Théâtre

Téléphone 42.037

Tous les soirs à 20 h. 30

Grande revue locale en 3 actes YOYOTE! de RUY-BLAG

Tous les dimanches matinée à 14 h. 30

LA FOULE HURLE

JEAN GABIN

Tous les jours, matinée à tarif réduit

COLISEE-CINEMA Première vision à Genève Au Seuil de l'Enfer Toute la vie des gangsters réalisée avec une rare pulssance d'émotion

BIEN CHOISIR c'est fixer son choix sur

4 et 6 cylindres

dont la perfection dans tous les détails se confond avec l'idéal automobile c'est la plus belle voiture de prix moyen

Agent général : E. MAURER, 50, Bd. des Tranchées — GENÉVE

du 11 au 17 novembre

COMEDIE: « Ludo ».

CASINO: «On yoyote!»

CINÉMAS:

RIALTO: « Fanny ».

MOLARD: « Dr Jekyll et M. Hyde ». CAPITOLE: «La foule hurle».

CENTRAL: « X. 27 ».

COLISEE: « Au seuil de l'enfer ».

GRAND-CINEMA: «Le cordon bleu».

CORDON BLEU au GRAND CINEMA Rue du Rhône, 42. Tél. 44.744

Il y a longtemps que le GRAND CINEMA ne nous avait donné une œuvre aussi gaie, aussi résolument joyeuse que LE CORDON BLEU du maître humoriste TRISTAN BERNARD. Des artistes de grand talent interprêtent cette comédie : Ce sont Pierre BERTIN, de la Comédie Française, Jeanne HELBLING, aussi spirituelle que ravissante, BARON FILS, impayable de dignité comique, Lucien BAROUX et le duo Madeleine GUITTY-Marguerite MORENO rivalisant toutes deux de verve et de fantaisie 100 % parlé en fran-

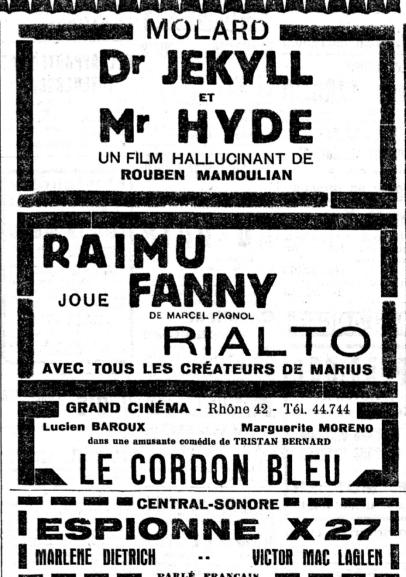
> AU COLISEE Un film mouvementé AU SEUIL DE L'ENFER

Au Seuil de l'Enfer, est un bon film de gangsters, c'est donc bien pour plaire à ceux qui aiment le mouvement et l'action. Jusqu'au dernier moment l'intérêt est soutenu dans cette bande mystérieuses, si fertile en péripéties.

Voilà un film qui remportera certainement un grand succès auprès des habitués du Colisée.

Une reprise attendue ESPIONNE X 27, avec Marlène Dietrich Au Central-Sonore

Un grand film sur l'espionnage dans lequel vous applaudirez Marlène Dietrich et Victor Mac Laglen. C'est un film Paramount 100 % français, réalisé par Josef von Sternberg, le célèbre metteur en scène des « Nuits de Chicago ». C'est la vie aventureuse d'une jolie femme, maîtresse de l'espionnage, trahissant son pays et devenant martyre de son amour. Tél. 24.514.



PARLE FRANÇAIS et 12 cylindres

13 C.V. avec changement de vitesse sur le volant

> sont toujours les préférées des amateurs de belle mécanique

Concessionnaire: E. MAURER Genève

Les malheurs de la Chalcidique

Vivement émus par les malheurs survenus récemment en Chalcidique, et désireux d'apporter leur tribut à l'œuvre de reconstitution qui se poursuit, les membres de la Société gréco-suisse Jean-Gabriel Eynard et tous les amis de la Grèce que compte notre ville se pressaient, mercredi soir, à la salle Centrale, où devaient parler MM. Paul Collart, archéologue, et Samuel Baud-Bovy, professeur, rentrés il y a peu d'un voyage en Hel-

M. Politis, ministre de Grèce à Paris et pré-sident en exercice du Conseil de la S. d. N., M. Raphaël, ministre de Grèce à Genève, M. Chapuisat président du Grand Conseil, M. le prof. Roch, recteur de l'Université, M. Charly Clerc, prof. à l'Ecole polytechnique fédérale, ainsi que de nombreux professeurs de notre haute école, hono-

raient la séance de leur présence, M. le prof. Victor Martin, ancien doyen de la Faculté des lettres, au nom de la Société Jean-Gabriel Eynard, remercia ceux qui avaient répondu à l'appel. Puis, tandis que défilaient sur l'écran d'admirables clichés inédits du Mont Athos, M. Paul Collart, en une langue imagée, évoqua les paysages tantôt romantiques, tantôt tragiques de la Chalcidique et du Mont Athos, qui abrite une vingtaine de couvents. Des vues attachantes, des paysages pleins de poésie soulignèrent le beau commentaire de notre jeune archéologue.

Puis, M. Samuel Baud-Bovy — dont on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de l'érudition digne d'un bénédictin ou de la langue puissamment colorée - fit pénétrer son auditoire à l'intérieur des couvents dont il détailla, s'aidant d'anecdotes fort bien choisies, la vie tour à tour de prière et de travail.

Voyage que le public conquis eût aimé poursuivre longtemps encore.

Le Mésolithique de la Bretagne

La leçon que M. Saint Just Péquart, de l'Institut international d'Anthropologie, a faite, mardi soir, à l'Université, sur ses fouilles dans le Mésolithique de la Bretagne, a très vivement intéressé ceux qui ont eu le privilège de l'entendre. Elle a fait voir, à côté de résultats extrêmement profitables pour la science ce qu'une technique im-peccable permet de retrouver pour saisir les détails de la vie des populations primitives.

La Bretagne, territoire des recherches de M. et Mme Saint Just Péquart, a, semble-t-il, fait bande à part dans la préhistoire de la France. Elle ne paraît pas avoir connu la civilisation paléolitique. On croyait, jusqu'à ces dernières années que, chez elle, les plus anciennes traces de civilisation remontaient à l'âge de la pierre polie. C'est la gloire de M. Saint Just Péquart que d'a-voir remonté d'un cran ce lointain passé. Il a découvert dans cette province la période intermédiaire entre l'âge de la pierre taillée et l'âge de la pierre polie. Le mésolithique breton est aujourd'hui un fait acquis. En outre. M. Saint Just Péquart a fait connaître, dans leurs détails, les très curieuses sépultures de cette époque. Des projections et un film cinématographique illustraient cette conférence qui a été suivie par un nombreux public.

Carnet du jour

Jeudi 10 novembre

Conférences et réunions

De 10 à12 et de 19 à 22 h., Semaine de la paix, Palais Eynard, exposition « paix ou guerre », entrée libre. 15 h. et 16 h. 30, fête de la jeunesse. 20 h. 30, concert de la paix.

16 h. 30, Institut de biologie sociale, 26, rue de Candolle, séance éducative.

18 h. 15, Institut universitaire de hautes études tniernationales, 5, promenade du Pin, conférence de S. E. le comte Sforza, ancien ministre des af-faires étrangères d'Italie, sur : « Les mythes de l'après-guerre ».

20 h. 30, Société de géographie, Salle Centrale, séance cinématographique : Tembi, film indit, présenté par M. René Gouzy.

20 h. 30, Société d'histoire et d'archéologie, 5, promenade du Pin: «les Origines de la Savoie», M. Paul-E. Martin; «Une traduction française des commentaires évangéliques de Bucer ». M. Jacques

20 h. 30, Grand'Rue, 8, assemblée du Club des grimpeurs. 20 h. 30, réunion de la Croix-Bleue, Versoix,

maison de paroisse. 20 h. 30, Musée d'art et d'histoire, conférence de M. le professeur Eugène Pittard, film « Peaux

20 h. 30, Temple des Pâquis, conférence de MM. professeur Auguste Lemaître et le pasteur d'Espine: « Trouée dans la Suisse », soli de chant et de violon.

20 h. 30, Institut d'études slaves, 11, rue Emile-Yung, conférence du Dr Edouard Cros, privat-docent à l'Université de Genève: « la Bataille de Sempach et les affaires polonaises vers 1386 ».

Entrée libre. 20 h. 30. Athénée, Société genevoise d'Etudes allemandes, conférence de M. Peter Meier, architecte: Architektonische Tradition und modernes

Bauen (projections lumineuses). 20 h. 30. Société Astronomique Flammarion, au local, Casino de St-Pierre, cours de géologie par M. Jayet, professeur.

Concerts annoncés

Jeudi 10 novembre, 20 h. 30, Grand-Théâtre, unique récital du maître de la guitare Andrès Segovia, Location au Grand-Théâtre,

Vendredi 11 novembre, 20 h. 30, Conservatoire, récital de piano Lily Merminod. Location Grand

Passage et Conservatoire.

Samedi 12 novembre, 3° concert d'abonnement de l'Orchestre de la Suisse romande, sous la direction de M. Fernand Closset. Solistes: MM. Marcel Moyse et Pierre Jamet. Au programme: ceuvres de Bach, Mozart, Debussy, Weber. Location Véron, Grauer et Cie, rue du Rhône, 27.
Mardi 15 novembre, 20 h. 30, Conservatoire,

concert Nina Chéridjian, pianiste, et André Lœw, violoniste. Location Grand Passage et Conser-

COMEDIE

Jeudi 10, à 20 heures 30, Hector, comédie en 3 actes, de Henri Decoin (spectacle terminé vers

Vendredi 11 novembre, première de Ludo, de Pierre Scize (nouveaux débuts). Location ouverte.

CASINO-THEATRE

Tous les soirs, à 20 h. 30, On yoyote! grande revue locale en 3 actes, de Ruy Blag. Tous les dimanches, matinée à 15 h.

Alhambra (Terraillet): « Notre-Dame de Paris ». nouvelle version sonore. Mardi, sur la scèpremière de «Fanny», de Marcel Pagnol.

Apollo (place du Cirque) : «l'Auberge du père Jonas ».

Cinéma Excelsior (Corraterie): « le Loup de soie noire ».

Palace (rue de la Confédération): «Frankenstein,

l'homme qui créa un monstre ». Caméo (rue du Marché): «l'Affaire Blaireau». Grand-Cinéma (rue du Rhône, 42): «Cordon bleu». Molard: « Les gaîtés de l'escadron ». Capitole (rue de Rive): «La foule hurle». Colisée (rue d'Italie): «Tu seras duchesse» Central-Sonore (Chantepoulet): «Espionne X 27».

Rialto: « Mater Dolorosa ». Carouge-Cinéma (place du Marché): « Grock ».

Cinéma populaire. — Salle Centrale, jeudi 10 novembre, 16 h. 45 et 20 h. 30, Film « Tembi » commenté par M. René Gouzy.

LES SPORTS

FOOTBALL

Servette - Etoile-Carouge

On sait l'importance qu'accorde la masse, toulours plus dense, des sportifs aux matches de Coupe, surtout lorsqu'ils réunissent dans une même hataille poussée à fond et sans pitié - ne s'agit-il pas, dame, de sauver les bénéfices d'une saison entière? — des équipes appartenant à une même ville et dont l'irréductible rivalité ajoute à l'apreté de la lutte. Or ces conditions sont bien celles qui feront de la rencontre de dimanche prochain au Parc des Sports cu Servette et Carouge s'efforceront d'établir, par tous les moyens, la su-prématie locale de leurs couleurs, un des gros événements sportifs de l'hiver.

D'énormes sacrifices ont été consentis par les drigeants de ces deux clubs dans le but d'assurer le maximum de chances à des instruments de combat que des joueurs de tout premier plan viendront renforcer et dont la forme a fait l'objet de soins attentifs. Sans doute les grenats, qu'un excellent déblut de saison a mis en vedette, partiront-ils dans cette aventure avec les honneurs de la cote et cela d'autant mieux que la présence de l'Autrichien Marad, cet as du First-Vienna, ne contribuera pas peu à faciliter le travail d'un compartiment offensif que Tax et Passello s'emploieront à rendre le plus efficace possible. Mais Carouge n'entend point subir la lei de l'adversai. re sans lui offrir une résistance désespérée, une résistance telle pour tout dire, que la question se pose aujourd'hun de savoir qui l'emportera dans

cette lutte qui fixera le sort, heureux ou malheureux, de nos deux grands clubs genevois pour le reste de la saison. Or les Provinciaux, fonts de leurs nouvelles recrues desquelles Imhof sera le point de mire de tous les spectateurs de dimanche prochain, se sentent le droit d'émettre la prétention de gagner. On verra jusqu'à quel point cette prétention est justifiée.

BASKET-BALL

Championnat de Genève

Jeudi soir, au Palais des Expositions, à 21 h., C. A. S. rencontrera S. S. Université; beau match en perspective où il sera enfin possible de juger la valeur du cinq universitaire de cette saison. A 22 h., U. G. S. C. rencontrera C. H. P.: la partie sera serrée, car l'acquisition des deux points sera précieuse pour l'obtention de la deuxième place du groupe, qui permet de participer au tour final.

MOTOCYCLISME

Congrès international

Paris. 9 novembre. Le congrès international de la F. I. C. M. a débuté par la réunion de la commission technique. M. Pérouse, France, a été nommé président, et M. Burin, Genève, vice-président.

La commission a décidé de laisser à chaque pays le choix du carburant pour les courses ouvertes qu'ils organiseront chez eux. Il suffira d'aviser, jusqu'au 1er mars, la Fédération moto-cycliste internationale sur la nature du carburant

La commission sportive internationale a décidé de rétablir pour 1933 les championnats de monta-gne qui avaient été supprimés en 1932. Elle a établi le calendrier international auquel figure entre autres, le Grand Prix suisse qui aura lieu les 1er et 2 juillet à Berne.

Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation

Samedi après-midi et dimanche derniers, les Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation ont donné leur tir annuel de l'Escalade. Malgré un brouillard intense qui a considérablement gêné les quelque 200 tireurs participants, les résultats ont été satisfaisants, Les meilleurs à chaque ca-

tégorie ont été les suivants:

300 mètres. Cible Société, au centre, maximum
100. — 1. G. Curtin, 100; 2. E. Ardin, 100; 3. H.
Aubert, 99; 4. G. Eichelberg, 98; 5. P. Duruz, 98; 6. C. Griessen, 98; 7. R. Rossetti, 98; 8. F. Ur-wyler, 98; 9. C. Ecurba, 98; 10. C. Lang, 97.

Prix de courtes lignes: 1. R. Ruegg, 453; 2. J. Britsch, 452; 3. E. Luthi, 448; 4. E. Jost, 445; 5. M. Meyer de Stadelhofen, 445; 6. P. Bratschy, 440; 7. F. Haueter, 440; 8. J. Kohler, 439; 9. C. Huber, 437; 10. F. Fausch, 434.

Cible Arquebuse, au nombre (maximum 100 points). — 1. H. Braissant, 923; 2. G. Schlechten, 902; 3. G. Eichelberger, 888; 4. R. Fehlmann, 887; 5. A. Knüchel, 879. — Au centre (maximum 100)

502; 3. U. Eichelberger, 888; 4. R. Fehlmann, 887; 5. A. Knüchel, 879. — Au centre (maximum 100): 1. F. Metzner, 100; 2. A. Youssouffan, 100; 3. G. Curtin, 100; 4. E. Huber, 100; 5. J. Kuel, 100. Cible Navigation: maximum 600 points). — 1. W. Braissant, 558; 2. J. Kuell, 555; 3. R. Voegelin, 554; 4. F. Meyer, 552; 5. Dr R. Reymond, 549.

AVIS DE MÉDECINS

Association (es **Médecins**

DE RETOUR :

Dr. Raoul Hoffmann

Le Docteur SARASIN

Ex-assistant à l'institut Central de radiologie, ex-interne à la Clinique Medicale de l'Hôpi-tal Cantonal de Genève.

a ouvert son Cabinet Corraterie, 16 medecine interne

Rayons X Il reçoit de 1 ½ à 3 h. (jeudi excepté) et sur

rendez-vous.

En cas d'absence, Tél. 25.453

MELANGES

VICTORIA Déjeuner des écoliers

FLOCONS VICTORIA FLOCONS EXPRESS

E. MOTTIER 28, Grand Quai.

Pommes de table meilleures qualités, 11, rue de Lausanne, Maison Guldimann.

J'achète costumes usagés, messieurs; rends à domicile. Tél. 28.523, MARY, 1, r. Etuves.

ZURICH, novembre 1932,

Il est rappelé aux détenteurs d'obligations de

hôtel ler ordre

êt de Gymnastique anglaise est demandée comme in-terne dans une Institution de Jeunes filles; doit aussi en-seigner l'anglais. Entrée 6 jan-vier 1933.

Tél. 53.073 genevoise distingué Téléphone 45.492.

> Chauffeurmécanicien

VENDRE

Suis acheteur

Vier 1933.

Ecrire, en indiquant prétentions, sous chiffre P. 153-4 L. à Publicitas, Lausanne.

Jeune Anglaise de 18 ans, désirant se perfectionner en français, viendrait

ou en échange dans famille

Madame Maurice Turrettini ecommande excellent

parlant français, allemand, anglais et ayant l'habitude des voyages. Adresser offres: Agence d'Architecture, 9, rue Imbert-Galloix. 77025x Imbert-Gailoix.

A VENDRE cause de liquidation

Au nom de l'Energie Electrique du Littoral Méditerranéen,

Union de Banques Suisses.

belle et confortable Hotchkiss 6 à 7 places, 16 C.V., 1931, en bon état. Ecrire sous O.F. 70630L. Orell Füssli-Annonces,

Energie Electrique du Littoral Méditérranéen S. A., Paris

l'emprunt 7 % de fr. s. 25.000.000.— de 1927

de l'Energie Electrique du Littoral Méditerranéen qui n'ont pas été converties en son temps que ces titres ont été dénoncés au remboursement pour le ler décembre 1932, suivant avis paru en octobre 1931 dans les journaux prévus à cet effet. Les obligations dénoncées cesseront donc de porter intérêt à partir du ler décembre 1932. Le remboursement de ces obligations sera effectué dès cette même date, sans frais, par tous les domiciles de paiement.

A LOUER dans l'Oberland bernois un joli CHALET

Ecrire Agence Havas, Grenoble, No 7.875. 77.854Pa

6 chambres, une cuisine, chambre de bain, chauffage central. Eau, électricité. Pour d'autres renseignements, s'adresser à Mr. A. Gafner. Chalet · Rufenen · Heatenberg. OFFIES DEMPLOIS

Maitresse de Sporis BEL APPARTEMENT Entrée quai des Eaux-Vives, 9 grandes et belles pièces, 3me étage, ascenseur, très bonne construction, vue in-comparable. Ecrire Case Stand 224.

Montchoisy Deux Parcs à côté du Parc La Grange

INTERESSANT

Nouveau Groupe de 4 im-meubles, très soignés avec grand confort. Exposition Leyant-Midi-Square-Jar-din de 5000 m2, avec grand garage attenant entière-ment insonore en sous-sol

dans le square.

4 pièces et terrasse.

3 pièces avec loggia.

2 pièces au midi. S'adr. Régie E. & B NAEF, Corraterie, 18.

locatif

Le samedi 26 novembre 1932, à 14 ½, heures, en 1932, à Le samedi 26 novembre

A LOUER

à Champel et au quai Wilson **APPARTEMENTS** de grand confort

Régie PERRET & THEVENOZ, rue du Mt-Blanc, 11





le nain Vivant

Placements immobiliers rev. brut 9.800.— fr. 150.000.— 15.300.— 225.000.— 21.300.— 320.000.— 29.370.— 458.000.— 670.000.— Anc. immeuble centre Rue du Rhône, arcades Centre, 2 minutes Molard 225.000.— 320.000.— 458.000.— 670.000.— Quai Eaux-Vives, confort Quartier Servette, const. 1910 105.000.— 105.000.— 155.000.— 310.000.— 345.000.— 350.000.— 8 000.— 12.7.0.— 23.900.— 27.000.— Rive gauche, confort, neuf const. 1900 mod. • 25.900.— • 27.600.— Eaux-Vives, confort, neuf

Robert MARCHAND Co

Vente, Echange, Location,

PIANOS

Place du Lac, 1

Réparations, Accords. facteur C. BRUCKNER de piano

3, Grand'Rue, 3 entresol, pas d'arcade sur rue

MOTOR-COLUMBUS Société Anonyme d'Entreprises Electriques

Nous nous référons à notre publication antérieure et nous permettons de rappeler à MM. les actionnaires de notre Société que nos anciennes actions des séries A et B ont été remplacées par de nouveaux titres d'une seule série, dite série A.

Le délai pour la restitution des anciennes actions et le retrait des nouveaux titres est prolongé jusqu'au

31 décembre 1932

Cet échange s'effectuera sans frais aux guichets :

du Crédit Suisse, Zurich;

de la Société de Banque Suisse, Zurich; de l'Union de Banques Suisses, Zurich;

de la Soc. An. Leu & Cie, Zurich; de la Banca Unione di Credito, Lugano;

de Messieurs A. Sarasin & Cie, Bâle; ainsi qu'auprès de leurs sièges, filiales et agences en Suisse.

Baden (Argovie), le 10 novembre 1932.

MOTOR-COLUMBUS.

Société Anonyme d'Entreprises Electriques, Baden.

"Neue Bündner

Editeurs:

Sprecher, Eggerling & Cie. Coire

Le journal le plus répandu

le meilleur organe de publicité des Grisons REGIE D'ANNONCES : PUBLICITAS S. A.



A louer place Beau-Séjour

Dans immeuble de grand luxe, chauffage central, service d'eau chaude, ascenseur, monte-charges, appartements de 5-7 et 8 pièces; superbe chambre de bains (2 pour les appartements de 8 pièces) cabinet de tollette, lavabo dans toutes les chambres à coucher, cuisine avec office, chambre de bonne. S'adresser Régie PERRET & THÉVENOZ, rue du Mont-Blanc, 11.

50 mètres. Cible Société (au centre, maximum - 1. J. Eichelberger, 50; 2. L. Vaucher, 50; 3. F. Sauthier, 50; 4. C. Rossier, 50; 5. E. Grosselin, 49; 6. M. Chappuis, 49; 7. A. Knüchel, 48; 8. J. Brütsch, 48; 9. Ch. Hoechner, 48; 10. M.

Cible Coulouvrenière (au nombre, maximum 500 points). — 1. R. Blum, 435; 2. J. Brütsch, 429; 3. J. Reimann, 428; 4. J. Schwab, 425; 5. A. Youssoufian, 411. — Au centre, maximum 50 points. 1. E. Pelichet, 50; 2. J. Baltassat, 50; 3. J. Revilliod de Budé, 50; 4. G. Eichelberger, 50; 5. A.

Allamand, 49.

Cible Dufour (maximum 300 points). — 1. J.
Revilliod de Budé, 273; 2. R. Blum, 272; 3. L.
Dorier, 270; 4, A. Baltassat, 266; 5. A. Youssou-

Cible Luthi (au centre, maximum 50 points). — 1. J. Revilliod de Budé, 50; 2. M. Chappuis, 50; 3. Griessen, 50; 4. Dr E. Schaer, 49; 5. L. Bou-

Les prix en espèces et en volailles pourront, être retirés à partir de lundi 21 novembre prochain.

SANS FIL

Vendredi 11 novembre

Suisse romande (403-743): 12.28, 13.35, informations; 12.40, disques; 15.28, l'heure exacte; 15.30, quintette R. S. R. (dir. M. R. Echenard); 16.00, « pour Madame »: conseils aux ménagères; « la Montre et le bijou à la mode », causerie; cours de tricotage; 18.00, lecture pour les petits; 18.15, «Entretiens avec la jeunesse», quelques réflexions sur le « Jour de la paix » par M. Albert Malche; 18.30, « A la recherche de Dieu », causerie; 19.00, météo, chron que; 19.15, disques; 19.30, cours professionnels pour apprentis; 20.00, « Pour la musique », réflexions et menus propos; 20.05, première séance de sonates, par MM. Charles Lassueur, pianiste, et Ed. Appia, violoniste; 20.35, «L'humour sous le soleil », quelques pages d'humoristes italiens lues par M. Francis Clerc; 20.50, récital de chant, par M. Christy Solari, ténor des théâtres de Rome, Milan et Turin; 21.30, «Le bandeau sur les yeux », drame en un acte, interprété par les Compagnons du Masque (création); 22.00, dernières nouvelles.

Emissions intéressantes de la journée à l'étranger Tour Eiffel (1445,8-207,5): 20.30, concert donné sous le patronage de la Confédération des anciens

combattants et victimes de la guerre.

Hambourg (372-806): 20.00, « Barbarossa », poème symphonique, de Siegmund Hausegger, donné par l'orchestre Norag, sous la direction du com-positeur. — Leipzig (259,3-1157) et Dresde (319-941): 20.00, Symphonie en do mineur de Bruckner, par l'Orchestre symphonique de Leipzio. — Kænigsberg (217-1382), Heilsberg (276,5-1085): 20.00, concert par l'orchestre de l'Opéra de Kænigsberg et le chœur à l'occasion du 300e anniversaire de la mort de Gustave-Adolphe.

Budapest (550,5-545): 19.30, retransmission de l'Opéra royal hongrois: « Cavalleria rusticana », opéra, de Mascagni; « la Fée poupée », de Bayer.

LE TEMPS-QU'IL FAIT

contract.	Mercredi	Mercredi 9 novembre		
	Therm.	Barom.	Vent km/h.	Humid
7 h. 30	6,1	727,4	E 0	95 %
13 h. 30	9,4	727,3	NNE 5	88
18 h. 30	7,8	726,9	SE 0	93
Minimu	m: 5.8		Maximum:	10.0
Insolation: 3		Pau to	mbée en 24	

Imprim. « Journal de Genève », rue Général-Dufour

BOURSE DE GENEVE

B. Comm. Bâle 425 .-

B. Fédér. S. A. 427.— B. Esc. Suisse. 100.— Crédit Suisse. 615.—

Sté B. Suisse. 539.— Un. B. Suisses. —.—

B. Gle Ind. El. 248.—

Fin. Ital.-Suisse 104.-

160.—

430.-100.-

538.— (242.—)

24.—

104.—

Banque Dépôts

Financ. Danub. Fin. Fr.-Ssse B

in, Mexique ..

Financ. Omnia.

Fau du Rhône: 7.4

LA VIE ECONOMIQUE ET FINANCIÈRE

BULLETIN FINANCIER

« A Wall-Street, rien de nouveau! » Après un mois de calme et d'inactivité, la spéculation la veille de l'Election Day avait esquissé une hausse qui paraissait naturelle. Mais ceux qui s'attendaient à un revirement plus brutal après le changement de présidence sont décus: « booming » New-York l'a bien été à la première heure de la première séance, mais il a subi une forte vague de réalisations par la suite, qui ont fait régresser la cote de plusiuers points.

Donc, comme auparavant, comme toujours, le grand marché américain, une fois de plus, déconcerte, décoit et désoriente.

Il décoit surtout les amateurs de surprises et de coups de théâtre. Mais le monde des affaires, somme toute, restait assez sceptique quant au déclenchement d'un mouvement de redressement sensationnel. S'y opposent, en effet, trop d'éléments d'incertitude dans la dépression boursière actuelle pour que la confiance revienne vraiment chez le public américain. N'en citons qu'un tout d'actualité: comment se fera la soudure à établir entre l'ancienne et la nouvelle administration, vu l'urgence des multiples et importantes décisions à prendre dans toutes les directions?

Quoi qu'il en soit et jusqu'à ce qu'on soit fixé par les déclarations officielles sur la politique future, il ne faut sans doute pas s'attendre à des événements boursiers de taille, quoi qu'il soit naturel et légitime d'espérer qu'une amélioration économique puisse parfaitement s'instaurer à la longue.

Paris, que le changement de politique survenu outre-Atlantique autorisait à espérer des espoirs de coopération internationale, a aussi une séance très décevante; elle s'explique mieux quand on sait que la seule spéculation professionnelle agit actuellement, laquelle ne vit qu'au jour le jour et a, dans le cas présent, justifié une fois de plus la théorie du fait accompli.

Londres était attentif surtout aux cours des matières premières qui semblaient devoir profiter des événements nouveaux et à la tenue de la livre, qui pourrait, à l'inverse, pâtir d'une hausse durable à New-Yors. — Berlin ferme, malgré des signes favorables (bons résultats des banques dites hypothécaires, balance commerciale, bilan hebdomadaire meilleur de la Reichsbank, etc.) relentit toutefois une ausse jugée trop rapide.

BOURSE DE GENÈVE

Les affreux évènements locaux de la veille sont plus commentés que les nouvelles et tendances boursières de l'étranger; il n'est qu'une voix, du reste, dans le monde financier, pour les déplorer tout d'abord, mais aussi pour déclarer qu'il est temps qu'on mette énergiquement fin au système des coups de force et des violences sanglantes qui sont toute la politique de certains malfaiteurs publics.]

L'attitude inattendue des marchés américains

Sté B. Suisse. 544.— Un. B. Suisses ——

686.-

288.-

influence désagréablement notre Bourse et commande naturellement une nouvelle réserve (de la part du public, surtout que les événements rap-pelés ci-dessus vont contribuer à retenir loin de toute initiation financière.)

Changes anglais et scandinaves en léger recul; le dollar, par suite continue à s'apprécier. Marché des Obligations sans entrain.

Aux Actions, Banques très soutenues; transactions très minimes. Régression des cours des Omniums, sous la conduite de American Securities. Privilégiée 290, 292, 290. Ordinaire varie de 47 à 46, perdant 5 points sur la veille; primes 51 dont 5 fin courant et 60 fin prochain. Hispano 810, 785; 780, la chute est brusque: 50 points sur la veille. Royal aussi touchée 302, 303, 299 en recul de 15 points. Columbus 275, 268 perd 22 points; Italo 5 à 85. Nestlé, très dbattue, ouvre à 475 et s'affaisse, par degrés à 470.

Mauvaise séance, qui n'aura peut-être pas de lendemain.

NOTES FINANCIERES

BANQUE GENERALE POUR L'INDUSTRIE ELECTRIQUE, Genève. Voici les comptes de cet important Omnium (exercice au 30 juin):

PROFITS ET PERTES 1930-31 1931-32 Avoir: Solde 137.474 208.980 Coupons et dividendes Intérêts et Commissions 2.124.242 1.446.032 Recettes et bénéf. div. 208.442 Doit: Frais génér. 191.625 Impôts, droits de timbre 164.583 155.043 Int. sur Emp. oblig. 41/2% 450.000 Perte réalisée s. titres 161.600 1.774.436 1.593.392 Bénéfice net

Remarquons d'abord la meilleure présentation des postes actifs et passifs, où les discriminations utiles sont faites, permettant des calculs de rendement, par exemple. Sans y entrer, constatons que le bénétice d'exploitation est de peu inférieur à celui de l'an dernier. Diminué du deuxième amortissement des frais d'émission de l'emprunt 4 ½ % en 62.930 fr., le solde actit est de 1,739 million; il eût permis la distribution d'un dividende et même le maintien du précédent, si comme c'est le cas de tous les Omniums similaire - l'évaluation du Portefeuille-Titres, aux cours catastrophiques de la fin du semestre, n'accusait une perte, du reste comptable, de 9,981 millions. Voici. du reste, le

BILAN Passif. Capital et rés. 30.270.000 30.360.000 1,200.000 1.200.000 Réserve spéciale Emp. oblig. 4½% Créanciers divers 10.000.000 10.000.000 4.800.946 3.454.593 Profits et Pertes 1.911.910 1.802.372 Actif. Titres et particip. 22.888.087 15.204.302 Débiteurs div. Caisse et Banques 23.622.138 18.661.446 1.307.980 2.710.606 314.650 Frais d'émission 251.720 9.981.891 Différ. d'évaluation

Cette moins-value de près de dix millions du portefeuille-Titres se réduit en réalité à 6,620 millions si on défalque les réserves et le solde actif de l'exercice. Il est à présumer qu'elle serait réduite actuellement de façon sensible, si on chiffrait aux cours boursiers présents les Valeurs dudit Portefeuille. Il n'est pas défendu de penser que l'amortissement en sera même beaucoup facilité par une reprise économique générale dont les Entreprises d'électricité seront les premières à

33.11/2

Tendance: irrégulière.

Bourse de Berlin

9.3

33.11/2

5.25 13.-

24.11/2

4.97

129.25

18.88

53.—

59.88

106.50

98.38

U. Corp. Goerz

Br. Celan. ord.

Courtaulds ...

428.-

668.-

275.—

profiter. En attendant, les produits d'exploitation ont toute chance de se maintenir et c'est là l'essentiel. — Remarquons que les comptes débiteurs (filiales) se rétrécissent, par suite de remboursements sans doute; la contre partie s'en trouve en diminution des comptes créanciers et en augmentation des Avoirs en banques. Evidemment, le moment présent n'est plus aux extensions, dans le domaine de la production d'énergie tout au moins. Attendons du reste les communications du Rapport et du Conseil, à l'Assemblée du 17 no-

SUISSE. - Les différents instituts hypothécalres argoviens ont convenu d'abaisser, dès le 1er janvier 1933, de un quart % le taux d'intérêt des nouveaux prêts en première et seconde hypothèque. Pour les anciens prêts, la mesure entrera en vigueur des le 1er avril 1933. Sauf cas particuliers, les taux seront donc respectivement 4 1/4 et

Les actionnaires de Union Privée S. A., à Bâle (fondée en mai 1931, au capital de 20 millions) sont convoqués le 15 novembre aux fins de se prononcer sur la liquidation de la Sté. —

L'Assemblée générale de ATELIERS DE CONSTRUCTION « OERLIKON » a approuvé sans discussion les rapport et comptes au 30 juin, réélu les membres sortants du conseil et voté la modification des statuts d'après laquelle Sté est autorisée à racheter de ses propres actions en vue d'amortissement du capital social.

Le directeur général, M. Schindler, dans son allocution, a mis en garde les assistants contre l'espoir que les conditions déplorables de l'industrie suisse d'exportation se modifieront prochainement (in Bälde). Partout, à l'étranger, la réduction des frais généraux et les réductions des salaires nous rendent plus âpre la concurrence sur les marchés extérieurs. Il critique le trop haut standing de la vie suisse où impôts, salaires, loyers, transports, tout est exorbitant et fait appel à la déflation générale de toutes les exagérations commises dans ces domaines; il vaut mieux pour le peuple suisse souffrir d'une gêne volontaire et momentanée que d'avoir recours à l'inflation et à ses conséquences catastrophiques. Citons : « Ein Volk ehrt sich, wenn es matrielle Genüsse einschränkt, um sich Arbeit und Verdtienst zu verschaffen, »

Frigidaire (Applications électriques) Genève re partit pour l'exercice clôturé le 30 septembre, un dividende de 8 % (contre 25 %), mais sur capital augmenté, lequel a été porté de 300 à 400 mille francs. -

DIVERS

Bulgarie. — On communique que pour l'Emprunt bulgare 7 ½ % 1928 de stabilisation, les trustees ont reçu des sommes suffisantes en de-yises étrangères pour assurer le paiement de la moitié du coupon au 15 novembre de cet emprunt. Le solde a été bloqué en levas auprès de la Banque Nationale de Bulgarie. Aucune provision n'existant pour l'amortissement, les tirages, par conséquent, ne sauraient avoir lien. Les trustees suggèrent au Comité des emprunts de la S. d. N. d'entrer immédiatement en négociations avec le Gouvernement bulgare au sujet du service de l'emprunt, les arrangements provisoires y relatifs ayant expiré le 30 septembre.

Bourse de New-York

Cours de clôture

	OBLIGATIONS	FS. Ind. El. or.		Un. B. Suisses
			290.— 268.—	Electrobank
,	9 10		301.— 290.—	Motor-Columb.
	4% Fédér. 1931 —.— —.—	Amer. Sec. ord.	51.— 46.—fc	Ch. fer Orient.
	3½ » 1932 97.70 97.75		8 30.— 7 70.—	FS. Ind. El. or
٠	3% C.F.F. 1903 91.25 91.50	Italo-Arg. Elec.	90.— 85.—fc	Lin.Un. (Conti)
	3½ » sie A-K 99.30	Royal Dutch 3	314.— 299.—	HispAm. A-C
	5% - 1025 5e él	Ind. du Gaz		Italo-Arg. Elec.
	4% » 1931 — — —	Eaux lyon. cap.		Lu. Kraft. Blin
	3½ Jura-Simpl. 94.75 95.			Royal Dutch
	3% Genev. lots 133.50 132.—	Lonza	98	Sidro priv
		Mérid. Electr		Ind. Aluminium
	0/- " 10/011	Bor ordinaire.		Bally S. A
	4% » 1899 (510.—) —.— 5% » 1918 —.—	Chartered		Brown Boveri.
	0,0 2 271011	Gafsa p. fond.		Lin. Giubiasco
		Montecatini	30	Nestlé
				Entr. Sulzer
	4% * 1931 1015.— ——	Totis		
	5½ Emp. Young	Trifail		A. E. G., Berlin
	6% Autr. 1923	Urikany		Sévillane Elec.
	7% Belge 1926. —— (1065.—)		193.— 470.—	Allumettes «B»
	7½ Hong. 1924. —.— —.—		405.— (405.—)	Ter
	5% Japon 1907. —— ——			Comm. pr la Bo
	4% Turc unifié —.— 25.75			Comme p tu bu
	5% Saô Paulo			
	7½ Café do . 40.— —	Allumettes A	12.—	Bourse
	4% Serbe a. d., —.— 35.—	» B	12.75 l	Don'se
	3½ V. Genève. 497.— 495.—	Astra Argent	—.—	
	5½ » 1924	Caout. Financ.	18.—fc 17.50fc	B. Nat. Suisse
	4% » 1931 —.— 1001.—	» Sipef	3.75 3.75	B. Comm. Bâle
	3½ » 1932 —— ——	» Tjikadoe		B. Esc. Suisse.
	4½ Budap. 1914 —.— 132 exc	Buen Tono ord.		Ctá D Cuina
•		Electrolux		Sté B. Suisse.
	4% Copenhag	Etoile Roum		Bca Com. Ital.
	5% Bolivia Ry. 66.— —	Lin. Forshaga.		Cred. Italiano.
	Dan. Save Adr. —.— 36.—	Orizaba		Wiener Bk-V
		Ouest Africain		Ent Chim. Bâle
•				Sté Sse Indelec
		Separator B		Sté Sse V. Mét.
		Navig, Léman,	54.— 50.—fc	V. Elect. EWE
	B. Esc. Suisse. (950.—) —.— 6% Céd. Arg 46.50 46.50			HispAm. A-C
	U/o Ccu. III Airi	Publicitas S. A.		Royal Dutch
	3% L. égyp. 2es (250.—)	CHAN	GES	Pr. Ch. Sandoz
	6% ChPougny (1080.—) ——		20.37 20.361/4	Ind. Chim. Bâle
		Londres	17.17½ 17.07½	Schappe, Bâle.
	7% Lech-Elek 600.— .— 7% Mér. Elect. —.— (2365.—)		5.18% 5.19%	Schappe, Lyon
	7% Mér. Elect. —.— (2365.—)			La Lonza
,	6% Charb Hri	Bruxelles	72.07 72.05	Ind. Aluminium
	7% Norsk. Zink (335.—) ——		26.58% 26.58%	Nestlé
	6% Or. Nassau 88.50 88.50	Madrid 4	12.55 42.55	A. E. G., Berlin
	ACTIONS	Amsterdam 20	08.5772 208.5674	Bemberg, J. P.
		Berlin 12	23.— 123.25	Allumettes «B»
	D C Dala 125 125-	I I I man must m	1 5 77 1/ 1 5 77 1/	

Prague 15.371/2

90.25

87.— 89.—

3.75

610.— 100.—

Stockholm ... 90.50

Oslo 87.25 Copenhague .. 89.25

Sofia. 3.65 Varsovie 58.15

B. Fédér. S. A. 426.— Crédit Suisse. 615.— B. Esc. Suisse. 103.—

Bourse de Zurich

9

Niveau du lac: 1.550

Fin. Suisse-Am-F.-S. Ind. El. or.

_	Motor-Columb. 288.—	275.—	Courtaulds	33.1 1/2
۱ ء	Ch. fer Orient. —.— FS. Ind. El. or 332.—	109.—	Braz. Tract Braz. Tract Elec. et Musiq. Hydro Electr Im. Chemical Im. Tobacco Intern. Hold Tenda	5.25
- 1	rS. Ind. El. or 332.—		Elec. et Musiq.	13.1 1/2
c	Lin.Un. (Conti) 72.—	72.—	Hydro Electr	9.50
	HispAm. A-C 820.—	775.—	Im. Chemical	24.—
	Italo-Arg. Elec. 88.—	85.—	Im. Tobacco	4.97
	Lu. Kraft. Blin 273		Intern. Hold	1.75
-	Royal Dutch 312.—	. 299.—	7	
-	Sidro priv	64.—	Tenda	nce: <i>irre</i>
	Ind. Aluminium 1630	1585.—		
	Bally S. A 775.—	780.	Bourse	de Bor
	Sidro priv —— Ind. Aluminium 1630.— Bally S. A 775.— Brown Boveri. 188.—	183.—	Dom 26	
	Nestlé			. 8
	Nestlé 480.—	470	Reichsbank	130
-	Eutr. Sulzer 460	470	Hanag	17 39
	A. E. G., Berlin 32.50	31.50	Nordd. Lloyd	18.38 53.50
	Sévillane Flec		Darmet Bank	53.50
	Allamettes "B" 13-	12.50	D. D. Bank	75
	Tendence	Januarda.	D. D. Bank Dresdner Bank A K U A. E. G.	61.75
٠.,	Tendance:	tourae.	A K II	58 50
	Comm. pr la Bque Comi	m., Bâle	AFC	35
			Bemberg I P	107.75
	그 이 상대를 받는 생각이 되어 내가 되었다.	1 11 11 11 11	Bemberg J. P Hispano Amer.	161.—
	Bourse de Bâl	e		
		a. j. j.	Fl Light w V	103.13
		10	Conti. Linol El. Licht u. K Farben Ind Felten Guill Gelsen. Bgw Gesfürel Loewe Harpener Mannesmann Polyphon Rh. Braunk Rh. Stahlw Rh. West. El Siem. Halske	00.20
С	B. Nat. Suisse 637.—	635.—	Felton Cuill	90.00
	B. Comm. Bâle 428.—	425.—	Calcan Down	30
	B. Esc. Suisse. 102.—	100.—	Gestiral Lacres	39.73
	Sté B. Suisse. 539.—	539.—	Harpanar Loewe	77.50
	Bca Com. Ital. 265	265.—	Manneau	77.50
	Cred. Italiano. 175	175.—	Mannesmann .	55.25
	B. Nat. Suisse 637.— B. Comm. Bâle 428.— B. Esc. Suisse. 102.— Sté B. Suisse. 539.— Bca Com. Ital. 265.— Cred. Italiano. 175.— Wiener Bk-V—— Ent Chim. Bâle 540.— Sté Sse Indelec 585.— Sté Sse V. Mét. 180.— V. Elect. EWE 172.— HispAm. A-C 815.— Royal Dutch 313.— Pr. Ch. Sandoz 3190.— Ind. Chim. Bâle 2400.— Schappe, Bâle. 1100.— Schappe, Lyon 590.—	استرساد	Polypnon	42.38
	Ent Chim. Bâle 540.—	538.—	Rn. Braunk	170.—
	Sté Sse Indelec 585.—	565.—	Kn. Staniw	69.—
	Sté Sse V. Mét. 180	170	Kn. West. El	74.12
C	V. Elect. EWE 172	170.—	Siem. Halske Wester. Alkali.	122.75
	HispAm. A-C 815	780.—	wester. Alkali.	107.—
	Royal Dutch 313	300	Zellst. Wald	44.50
	Pr. Ch. Sandoz 3190.—	3175 —	Ten	dance: i
	Ind Chim Bâle 2400 —	2480		
	Schanne Râle 1100 —	1080	Bourse de	Dans
	Schappe, Lyon 500 —	580 —	Dourse de	3 Druxe
	Schappe, Lyon 590.— La Lonza 103.— Ind. Aluminium 1625.— Nestlé 480.— A. E. G., Berlin 34.—	00.		8
	Ind Aluminium 1625 —	1605	Danaus Danas	F0F
	Nectlá 480 —	472	Banque Bruxel. Crédit Anvers. Ch. Belge p. t.s.	505
	A E G Berlin 34	31	Ch Balana	422.50
	Remberg I D 116	112	Trong D. 1. S.	423.50
-	Bemberg, J. P. 116.— Allumettes «B» 13.—	12.—	Tram. BAires Sidro priv	84.50
			Sidro priv	458.75
	Tendance		Sofina Katanga priv	11100.—
	Comm. pr la Bque Com	m., Bâle	Katanga priv	2/400
			Tubize priv	216.25
			Financ. Caout.	120.50
	Bourse de Lond	res	Sipef Tangan. ord Barcel. Tract Brazil. Tract	24.—
_			langan. ord	108.—
	8	9	Barcel. Tract.	403.75
	21/2% Consol. 76	75.12	Brazil. Tract	316.25
	5% W. Loan 99.38	98.75	nisp. Amer	5800
	Rio Tinto 15.50	15.—	Hisp. Amer Arbed	2850.—
	Goldfields 40 —	38.0	Marché au an	
	2½% Consol. 76.— 5% W. Loan. 99.38 Rio Tinto 15.50 Goldfields 40.— Randmines 87.6	86.3	Marché à teri	ne: irro
	Kunuminos La 01.0	00.0	, marcho a terr	HO. 1176

9	10	Li. Licht u. K	93.—	94.25
7.—	635.—	Farben Ind	98.38	98.38
3.—	425.—	Felten Guill	56	57.—
	100.—	Gelsen. Bgw	39 .75	39.50
).—	539.—	Gesfürel Loewe	72.50	72.75
5.—	265.—	Harpener	77.50	76.5 0
5.—	175.—	Mannesmann .	55.25	55.75
		Polyphon	42.38	43.25
	538.—	Rh. Braunk	170.—	168.25
).— 5.—	565.—	Rh. Stahlw	69.—	69.50
).—	170.—	Rh. West. El	74.12	75.50
2.—	170.—	Siem. Halske	122.75	123.—
5.—	780.—	Wester. Alkali.	107.—	109.—
)	300.—	Zellst. Wald	44.50	46.50
3.—	3175.—		dance: in	décise
).—).—	2480.—			
).—	1080.—	Douge de	Danso	lloo
).—	580.—	Bourse de	Druxe	lies
3—	580.— 99.—		8	9 :
5.—	99.— 1605.—	Banque Bruxel.	585	585.—
)	472	Crédit Anyers.	600.—	600.—
1.—	31.—	Ch. Belge p. t.s.	423.50	426.—
	112.—	Tram. BAires	84.50	85.50
	13.—	Sidro priv	458.75	
	: faible.	Sofina		11100.—
		Katanga priv.		
Com	ım., Bâle	Tubize priv	216.25	221 25
		Financ Coout	120.50	221.25
		Singf	24	20.50
onc	ires	Financ. Caout. Sipef Tangan. ord Barcel. Tract.	100	110
		Barcal Troot	403.75	41250
	9	Brazil. Tract	216.25	326.25
5	75.12	Hien Amer	510.20	5600
9.38	98.75	Hisp. Amer		
5.50	15.—		2850.—	
).—	38.9	Marché au con	nptant: 7	ésistant
7.6	86.3	Marché à tern	ie: <i>irrég</i> i	ulier.
	<u> </u>			

-	Bourse de Paris	
١	8 9	
	Change Sulsse. 490.75 491.— Londres 84.19 84.30 New-York 25.48 25.48% Reprocess 80.70 80.10	
1	» Londres., 84.19 84.30	
١	» New-York 25.48 25.48%	
1	3% Français 80.70 80.10	- 0
1	** New-York 25.48 25.48% 3% Français 80.70 5% ** 1915-16	A
1	4% > 1917 94.20 93.60 5% - 1030 131.60 131.10	A
١	4% Ture unifix 26.60 26.40	A
1	4% Fove unif 63.95 63.20	A
1	5% Japon 1907 41.— 40.25	A
	Dang. I lance. IIIoo. IIoo.	A
1	Danie 3- Danie 1400 1460	A
	B. Un. Paris 415.— 398.—	A
	Cr. C. France. 685.— 670.—	A
1	Union Furon 274 380	A
ĺ	Baue Ottomane 430 — 406.—	B
	B. Un. Paris 415.— 398.— 415.— 2005.— 1100 Europ 374.— 380.— 380.— 374.— 380.— 406.— 2005.— 2010.— 1980.— 2010.— 1500.— 15	BOCCOCC
	C. F. Canadien 5600. 5500.	Č
1		Č
	P. L. M 1005.— 1050.—	C
	Métropolit 1220.— 1205.—	C
	Autos do Place	C
	Wag -I its ord 77 - 76 -	D
	Tréf. & L. Hayr. 500.— 490.—	D
	Aciér. Longwy 490.— 490.—	E
	Mines d'Anzin. 1200.— 1215.—	Ğ
	Métropolit. 1220.— 1205.— Transatlant. 64.— 60.50 Autos de Place 98.— 98.— WagLits ord. 77.— 76.— Tréf. & L. Havr. 500.— 490.— Aciér. Longwy 490.— 490.— Mines d'Anzin. 1200.— 1215.— Penarroya 285.— 275.— Bor ord. 1550.— 1500.— Central Mining 1043.— 1035.— Montecatini 145.— 143.— Rio Tinto. 1325.— 1310.— Dollfus Mieg. 6780.— 6620.— Viscose suisse 2925.— 3150.—	ĬČ
	Bor ord 1550.— 1500.—	Il
	Central Mining 1043.— 1035.—	Į
	Pio Tinto 1325 1310 -	II
	Dollfus Mieg. 6780 - 6620 -	K
	Dollfus Mieg 6780.— 6620.— Viscose suisse. 2925.— 3150.—	M
	Paris. Dist. El. 2090 2060	N
	Cie Gle Electr. 2060.— 2040.—	N
	Nord Lumière. 1970.— 1943.—	N
_	Loire & Centre 305.— 355.—	N
	Fet Lumière 400 — 483 —	N
	Force & Lum 240.— 240.—	P
	Ouest Lumière 405.— 397.—	P
	Eaux Lyonn 2195.— 2160.—	R
	Gaz Marseille. 1670.— 1660.—	R
	Viscose suisse. 2925.— 3150.— Paris, Dist. El. 2090.— 2060.— Cie Gle Electr. 2060.— 2040.— Nord Lumière. 1970.— 1943.— Loire & Centre 365.— 355.— Energie Indust. 191.— 193.— Est Lumière . 490.— 483.— Force & Lum. 240.— 240.— Ouest Lumière 405.— 397.— Eaux Lyonn 2195.— 2160.— Gaz Marseille. 1670.— 1660.— Kuhlmann 486.— 480.— Cafsa act 392.— Pechiney 1095.— 1100.— Azote Norv 625.— 619.— Royal Dutch 15250.— 15150.—	Rossos
	Dockings 1005 1100	S
	Azote Norv 625 619	13
	Royal Dutch. 15250.— 15150.—	100
	Electr. Chimie 1038.— 1010.—	Is
	Rhône Poulenc 726.— 715.—	SSU
	St-Gobain 1495.— 1460.—	U
	Air Liquide 799.— 770.—	U
	Citroën act 468.— 450.— Ouest Africain 210.— 200.—	Ü
	Ouest Africain 210.— 200.— Est As. Danois 1750.— 1774.—	\V
	Buen Tono ord. 45.— 45.—	C
	De Beers ord 389,- 371	1
		1

Tendance: alourdie.

	Cours de d	cioture	•
,	-		
%		_	
10		7	9
-	Allied Chem.&Dye	73.50	73.
60	Aluminium Co com Am. Eur. Sec. crd.	53	50.—
10	Am. Eur. Sec. c-d.	10.25	9.25
40	Am. & For. Power	7.38	7.12
20	Am. Gas& El. com.	27.—	25.88
.25	Am. Power & Light	9.12	9.—
<u> </u>	Am. Smelt. & Ref. Am. Teleph. Teleg.	15.75	14.25
_	Am. Teleph. Teleg.	100.75	103.25
	Anaconda Copper.	10.62	9.88
: -	Ass. Gas & Elec A	2.75	2.75
	Atchison Topeka	42.50	39.88
	Baltimore & Ohio	13.—	12
_	Bethlehem Steel Canadian Pacific.	18.75	17.50
3	Caladian Pacific.	14.62	
_	Change Am. com.	9.50	9.—
_	Chesap. & Ohio	23.50	22.38
	Chrysler Cons. Gas NY	15.—	14.12
50	Coty Inc	58.75	56.25ex
	Coty Inc Detroit Edison Co	3.75	3.62
	Du Pont de Nom	78.—	77.—
_	Du Pont de Nem. El. Bond & Share	35.75	34.50
<u>.</u>	General Electric.	24.50	22.— 16.—
	Gener. Motors Co	16.88	13.25
_	Gillette Saf. Raz.	13.88 17.12	16.88
_	Illinois Central	15.25	14.38
	Internat. Nickel	8.62	8.62
_	Int Teleph Teles	8.62 9.62	9.—
	Int. Teleph. Teleg. Kennecott Copper Miss. Pac. Ry pr. Mong. Ward Co	11.75	10.88
	Miss Pac Py pr	5.—	4.12
,	Mong. Ward Co.	12.88	11.62
	Nash Motors Co.	13.50	13.25
	Nash Motors Co. Nat. Cash Reg. A.	10.—	9.75
	New-York Central	23.88	21.38
	Norfolk & West	103.50	105.—
	North America Co	28.88	27.25
	Northern Pacific.	15.12	14.50
	Pennsylvania	14.88	13.75
	Pub. Serv. N Jers	48.75	46.50
.—	Radio Corp. Am.	7.12	6.75
	Royal Dutch	19.38	19.12
·	Royal Dutch Sears Roebuck	19.25	18.—
	Shell Union South.Rys Co com	6.88	6.38
	South.Rys Co com	8.88	8.—
	Southern Pac. Co Stand. Oil NJer.	18.50	17.50
	Stand. Oil NJer.	31.50	
	Stand. Oil NY	8.38	8.12
	Swiss Am. El. pref.	33.50	33.50
	Union Pacific	68.— 18.—	65.25 17.25
	United Gas Impr	18.—	17.25
-	United Gas Impr U. S. Steel com	36.88 38.88	34.88
	Woolworth Co	38.88	
Ξ	Call Money	1.—	1.—
	C	ôture:	terme.
		7	

DERNIÈRES NOUVELLES

1re EDITION (14 h. 80)

Après l'émeute à Genève

Un arrêté et une proclamation du Conseil d'Etat

10 novembre 1932. Le Conseil d'Etat a pris jeudi matin l'ar-

« Vu les troubles survenus le 9 novembre 1932; sur la proposition du Département de justice, police et militaire; arrête: tout rassemblement ou cortège sur la voie publique est interdit jusqu'à nouvel ordre.

Les contrevenants sont passibles des peines de police.

D'autre part, le gouvernement adresse à la population cette proclamation:

« Citoyens,

« Notre ville a été hier soir le théâtre de scènes douloureuses.

«Le Conseil d'Etat avait le devoir impérieux de faire respecter l'ordre public par les moyens légaux.

«Les forces de police et la troupe ont été attaquées.

« L'ordre a été rétabli.

«Le Conseil d'Etat est décidé à le maintenir, il agira avec énergie contre les pertu-

« Il invite la population au calme.

« Les attroupements et les cortèges sont interdits, les citoyens doivent s'abstenir de stationner dans les rues et sur les places.

« Il compte sur le patriotisme et la bonne volonté de tous pour faciliter sa tâche dans ces pénibles circonstances.

« Au nom de la population, le Conseil d'E-tat, s'incline respectueusement devant les victimes innocentes de l'émeute.

« Genève, le 10 novembre 1932.

Frédéric Martin, président du Conseil d'Etat; Paul Lachenal, viceprésident du Conseil d'Etat; Alfred Desbaillets, Edmond Turrettini, Antoine Bron, Albert Picot, Ernest Grosselin, conseillers d'E-

NICOLE A SAINT-ANTOINE

Un mandat d'amener ayant été décerné contre Léon Nicole par M. Frédéric Martin, président du Département de justice et po-lice, pour atteinte à la sécurité de l'Etat, excitation à la révolte et outrages aux agents, des agents de sûreté surveillèrent le domicile du chef socialiste pendant la nuit et toute la matinée. Nicole avait été accompagné chez lui par sa garde et de nombreux amis, dont quelques-uns restèrent à son domicile.

A 10 h., Léon Nicole n'ayant pas encore paru, M. le commissaire de police Flotron, accompagné de son secrétaire M. Voldet et d'agents, se rendit en taxi à son domicile, au nº 8 de l'avenue Blanc. Le magistrat pénétra sans difficulté dans l'appartement et fut introduit aussitôt auprès de Léon Nicole, qui était en train de prendre un bain.

Le commissaire signifia le mandat d'amener dont il était porteur et qui fut accueilli par des injures et des ricanements. Cependant, Nicole sortit sans autre de son bain, s'habilla et prit place dans le taxi.

A 10 h. 30, Léon Nicole était écroué à St-Antoine.

Au moment où il passait au greffe de la prison, Nicole s'écria: « Je me fiche du mandat d'arrêt signé par un imbécile », puis, s'adressant aux gardiens et aux gendarmes: « Vous êtes commandés par une bande de crapules, mais, soyez tranquilles, je les au-

Les formalités ayant été finalement accomplies, M. Corboz, directeur de la prison, conduisit son nouveau pensionnaire en cellule.

D'autre part, la police a reçu l'ordre d'arrêter les communistes Lebet et Tronchet, mais jusqu'à présent on n'a pas découvert ces deux individus, qui ont jugé prudent de se cacher.

Comment la troupe fut attaquée

D'après les rapports parvenus jeudi matin, on a établi comment la compagnie de recrues fut attaquée au moment où elle arrivait pour déblayer le Bd du Pont-d'Arve. Les hommes n'avaient pas la baïonnette au canon et ils avancèrent contre les manifestants en tenant leur fusil à deux mains, devant eux.

Dès qu'ils furent en contact avec la foule, des hurlements retentirent et une bande de forcenés se précipitèrent sur la troupe qui fut très rapidement disloquée. Les soldats, entourés par des énergumènes, furent brutalement frappés. Plusieurs eurent leur casque arraché, leur uniforme déchiré, des fusils furent pris et brisés. Certains manifestants frappèrent à coups de matraque, pendant que d'autres lançaient du poivre dans les yeux de

Cette situation ne pouvait se prolonger sans risque de voir les barrages complètement enfoncés et la bande de Léon Nicole parvenir jusqu'à la Maison communale. où alors, sans aucun doute, une rencontre terrible se serait produite avec les personnes sortant de la séance.

L'ordre fut donné à la IIe Compagnie de dégager la Ire et de rétablir les barrages. Une

trompette sonna et les trois sommations fu-rent faites sans résultats. Tout au contraire, les émeutiers se précipitèrent en avant, continuant à frapper et à malmener les soldats. Il était impossible de se servir d'hydrants en cet endroit et il ne restait plus à la troupe qu'un moyen d'agir, c'était de se servir de

Un communiqué de Berne

Berne, 10 novembre.

Renseignements pris auprès des milieux officiels, on peut affirmer provisoirement, selon les rapports parvenus jusqu'ici au sujet des désordres sanglants qui se déroulèrent à

Genève, ce qui suit:

L'école de recrues III-1, qui avait été envoyée de Lausanne à Genève par mesure de précaution, se trouvait dans ses cantonnements dans le voisinage de la salle communa-le de Plainpalais. Le service d'ordre était assuré par la police genevoise. Lorsqu'il apparut que celle-ci ne parvenait plus à contenir la foule, le Conseil d'Etat de Genève donna l'ordre au commandant de l'école de recrues d'intervenir avec la troupe, afin d'aider la police devenue absolument impuissante à rétablir l'ordie.

Le commandant de l'école, envoya tout d'abord la première compagnie sur les lieux. Les soldats eurent la plus grande peine à se frayer une voie à travers les rues encombrées. La foule conspua et attaqua officiers et soldats. Plusieurs recurent du poivre en plein visage. Les casques et fusils furent alors arrachés aux soldats devenus ainsi sans défense. Plusieurs de ces armes furent détruites. Au cours de la nuit, quantité de fusils détruits et de casques piétinés furent remis à la police. Des armes furent également arrachées à plusieurs officiers. Enfin, un fusil-mitrailleur

fut enlevé aux soldats et réduit en miettes.

De plus en plus menacé, la compagnie fut bientôt acculée contre le Palais des expositions. En raison de l'attitude menaçante de la foule excitée, le commandant, un major, fit annoncer par un soldat-trompette qu'il ordonnerait à la troupe de tirer, si les manifestants ne se retiraient pas. A un deuxième avertissement, il donna l'ordre de charger les armes, car la compagnie était arrivée sur place sans que celles-ci fussent chargées.

La foule, en dépit de ces avertissements, ne se retira pas. Le commandant donna alors l'ordre de tirer contre les pieds des manifestants, une centaine de coups de fusil et de mousquetons éclatèrent. Un fusil-mitrailleur tira une trentaine de coups de feu. Les manifestants avancèrent encore lorsque les premiers coups partirent, mais reculèrent en désordre quand quelques-uns d'entre eux, atteints, tombèrent sur la chaussée.

Après ces incidents la troupe ne fut plus attaquée.

Plusieurs soldats sont blessés; dix d'entre eux sont soignés à la caserne et deux sont en traitement à l'hôpital. Selon les résultats de l'enquête établie jusqu'ici tous ces soldats furent blessés avant que l'ordre de tirer n'ait été donné.

Enfin, quand la IIIe compagnie se rassembla pour accourir au secours de la Ire compagnie attaquée par la foule, une demi-douzaine de coups de feu furent tirés des toits avoisinant la cour du Palais des expositions où la troupe se rassemblait.

Les instances compétentes ont ordonné immédiatement d'ouvrir une enquête approfondie sur ces incidents.

Chez les socialistes

On annonce que les grand chefs socialistes suisses, Reinhart, Grimm et Ilg, sont partis de Berne ce matin pour se rendre à Lausanne puis à Genève, où un comité se tiendra dans la soirée, afin d'éclaircir la situation créée par l'émeute provoquée par Léon Ni-

Dans certains milieux d'extrême-gauche on recommande une grève générale de protestation.

Grève générale de quatre heures a Lausanne?

Les mesures du Conseil d'Etat

Lausanne, 10 novembre. L'Union syndicale de Lausanne est convoquée d'urgence pour prendre une décision au sujet des événements de mercredi: à Genève et à Lausanne.

On parle d'une grève générale de quatre

Dans une séance extraordinaire, tenue jeudi matin, le Conseil d'Etat a pris un arrêté interdisant dans tout le canton toute manifestation sur la voie publique ou ayant un caractère public: rassemblement, meeting. cortège, conférence, etc. L'arrêté est exécu-

toire immédiatement. Le Conseil d'Etat a décidé en outre la mise de piquet du premier régiment de cavalerie et d'un bataillon d'infanterie. Il a désigné le colonel Perrier, comme commandant de

Le feu dans un asile d'enfants

Il y a douze "manquants" et trois morts certaines

Zurich, 10 novembre.

Le feu a éclaté jeudi matin à l'aube à l'établissement de Buhl, près de Waedenswil (Zurich), asile pour enfants anormaux et difficiles à éduquer. Le feu prenant rapidement une grande extension a détruit le grand immeuble central comprenant quatre étages. Douze pompes avaient été mises en action.

Les pompiers se sont bornés, en raison de la rapide extension du sinistre, à protéger les bâtiments voisins. Des enfants, au nombre de 80 s'enfuirent en chemises de nuit.

Selon les constatations officielles, douze enfants sont manquants. Trois d'entre eux ont été retrouvés complètement carbonisés sous les décombres. On ignore encore le sort des neuf autres et les craintes les plus-vives sont émises sur leur sort.

On présume que le feu a éclaté dans le local de chauffage

Les dégâts matériels sont très élevés.

M. Baldwin au banquet du lord maire

Londres, 10 novembre. Mercredi soir a eu lieu à Guildhall, selon le cérémonial habituel, en présence des membres du cabinet, du corps diplomatique et des personnalités du monde de la politique et des affaires, le banquet traditionnel offert par le nouveau lord-maire sir Cecil Greenawan, à l'occasion de la prise de possession de ses fonctions.

M. MacDonald s'était exceptionnellement fait excuser pour raison de santé.

Le lord-maire a porté un toast au roi et sir John Simon celui du corps diplomatique. M. de Fleuriau, ambassadeur de France, doyen du corps diplomatique, a également

pris la parole. M. Baldwin, parlant au nom du premier ministre, dont il a excusé l'absence, a prononcé un important discours dont voici les points importants:

1. L'Angleterre, a-t-il dit, entend faire tou-

Jours honneur aux engagements internationaux auxquels elle a souscrit et notamment au Covenant. 2. Le gouvernement anglais a été très sen-

sible au passage du discours prononcé à Tou-louse par M. Herriot et dans lequel le président du conseil français a exprimé sa foi en la parole anglaise.

3. M. Baldwin a souhaité la bienvenue aux missions commerciales attendues à Londres et spécialement à la commission argentine. Il a tenu à exprimer sa gratitude pour la façon dont la République Argentine a aidé l'Angleterre à faire face à ses difficultés agricoles.

4. Il a exprimé l'espoir qu'il fondait sur les résultats de la conférence économique mondiale dont le succès des travaux d'Ottawa est à la fois le gage et la condition.

Londres, 10 novembre. Dans le discours qu'il a prononcé mercredi dans le banquet du lord-maire, M. Baldwin a déclaré notamment :

La première base d'un accord général permanent et indispensable, dont le but final est la cessation de tous les paiements de réparations a été posée à Lausanne. Il est essentiel pour le entier que cet accord soit ratifié et complété.

Il a ensuite exprimé le vœu que la conférence de Genève ait le même succès que la conférence de Lausanne.

Pour la Grande-Bretagne, a ajouté M. Baldwin, l'heure est venue de s'arrêter dans la voie du désarmement unilatéral.

Le lord-président du conseil a également fait allusion au plan Hoover que le gouvernement anglais a accueilli chaudement.

Bien que les propositions américaines soient presque toutes acceptables pour nous, a-t-il ajouté, elles n'en ont pas moins suscité de notre part des modifications sur certains points pour harmoniser les nécessités de certains pays. Nous avons maintenant les propositions françaises qui vont appeler certaines contre-propositions de no-

J'ajouterai que le gouvernement est fermement résolu à respecter l'obligation qu'il a contractée en vertu du Covenant en coopérant, à la S. d. N., à cette œuvre sous tous ses aspects, pour le maintien de la paix et le progrès mondial.

Les relations anglo-irlandaises

Une importante déclaration de M. Thomas

Derby, 10 novembre. Parlant à Derby des droits frappant les importations irlandaises, M. Thomas, ministre des dominions, a fait cette importante déclaration:

« Si, demain, M. de Valera et son gouvernement voulaient reconnaître l'existence d'un accord et s'engager loyalement à l'exécuter, non seulement je puis dire au nom du gouvernement que les droits en question seraient abolis, mais je suis en mesure d'affirmer que nous serions prêts à conclure aussitôt un accord commercial en vertu duquel l'Etat libre jouirait immédiatement, comme nous le désirons, de tous les avantages de la conférence d'Ottawa et de tout ce qu'elle implique. »

Dublin, 10 novembre. Le gouvernement de l'Etat libre annonce qu'à partir du 15 courant, date à laquelle le régime de pourcentage, dont les importations irlandaises bénéficient à leur entrée en Grande-Bretagne, prendra fin, les exporta teurs de produits manufacturés toucheront un subside égal au montant des nouveaux droits anglais appliqués à ces produits.

L'élection américaine

La victoire des démocrates s'accentue encore

New-Ycrk, 10 novembre. La victoire de M. Roosevelt s'affirme de plus en plus écrasante. Les derniers suffrages connus donnent en effet au candidat dé-

mocrate une majorité de plus de quatre millions et demi de voix de plus que M. Hoover. M. Hoover a obtenu 12.380.000 voix contre

17 millions à M. Roosevelt. Le candidat socialiste M. Norman Thomas a obtenu 309.000 voix, tandis qu'en 1928 il en

avait obtenu 267.000. A la Chambre des représentants, les démocrates disposent maintenant de 276 sièges et les républicains de 81.

On attend encore de connaître les résultats pour les 78 sièges restants.

Quant au Sénat, les démocrates y ont 58 sièges et les républicains 35, suivant les résultats connus jusqu'ici. On compte toujours un fermier travailliste. Les titulaires des deux sièges restants ne sont pas encore connus.

La transmission des pouvoirs sera aussi rapide que possible

New-York, 10 novembre.

M. Stimson, secrétaire d'Etat, a déclaré au sujet des élections qu'il considère comme son plus grand devoir dès maintenant de rendre la tâche à son successeur aussi facile que possible.

On lui prête l'intention de supprimer la période intermédiaire jusqu'à la date officielle où M. Hoover ne parlerait plus au nom du pays.

M. Hoover envisagerait de son côté d'assurer la succession immédiate à M. Roose-velt en le nommant secrétaire d'Etat.

Selon les règles en vigueur en cas de cession du pouvoir exécutif, c'est le vice-président puis le secrétaire d'Etat qui remplacent le président. En nommant M. Roosevelt se-crétaire d'Etat, M. Hoover lui transmettrait ainsi le pouvoir, après avoir donné sa démission, ainsi que M. Curtiss.

New-York, 10 novembre.

Dans une allocution, M. Roosevelt a déclaré que la victoire des démocrates témoigne de la ferme conviction de la masse du peuple américain qu'une reprise économique progressive est possible grâce à l'application d'un plan d'action soigneusement conçu.

Il a répondu par le message suivant aux félicitations qui lui ont été adressées par M. Hoover: « J'apprécie votre généreux télégramme et vos souhaits et je m'associe à votre vœu d'une union de nos efforts pour le bien du pays ».

On mande de Paloato (Californie) que M. Hoover aurait l'intention de se retirer dans la vie privée après avoir officiellement passé ses fonctions à son successeur le 4 mars.

Le cabinet von Papen entend rester au pouvoir

Mais les socialistes le revendiquent

Berlin, 10 novembre.

Le cabinet du Reich a examiné longuement mercredi la situation politique. Il a été unanime à admettre que tout devait être tenté pour arriver à une concentration nationale. Cependant, il ne songe nullement à se retirer. Il n'est pas question non plus de la démission de certains ministres. Le gouvernement du Reich est, au contraire fermement décidé à poursuivre sa voie. Il est d'avis que, dans une situation aussi difficile, on ne peut pas tenter des expériences. A la suite de cette discussion, le chancelier fera au président Hindenburg des propositions en vue des négociations avec les chefs de partis. Ces entretiens auront lieu très prochainement.

D'autre part, M. Loebe, ancien président du Reichstag, député socialiste, a prononcé un discours mercredi à l'émetteur hollandais de Hilversum sur les dernières élections. Il a d'abord constaté que son discours n'avait pas pu être diffusé par les émetteurs allemands.

Pour les ouvriers et les socialistes, a dit M. Loebe, le 9 novembre, sépare deux périodes historiques. En novembre 1918, les ouvriers et les socialistes allemands se sont trouvés devant un monceau de ruines. Les réalisations n'ont pas correspondu aux espoirs formulés dans les milieux socialistes dans la première période de la

Un recul s'est produit depuis ce printemps. La crise économique, particulièrement violente en Allemagne a entraîné des troubles et une poussée du fascisme national socialiste. Pour surmonter la détresse sociale de l'heure il n'y a pas d'autre moyen que de conquérir le pouvoir politique. Le parti socialiste a conscience des graves luttes qui l'attendent.